



HAL
open science

Les cartes de la Cohésion Territoriale

Nicolas Lambert, Ronan Ysebaert, Christine Zanin, Bernard Corminboeuf, Nicolas Gaubert, Erik Gløersen, Claude Grasland, Elodie Manceau-Antoniuzzi, Yann Pierrick Gérard Richard

► **To cite this version:**

Nicolas Lambert, Ronan Ysebaert, Christine Zanin, Bernard Corminboeuf, Nicolas Gaubert, et al.. Les cartes de la Cohésion Territoriale. 2008, 74 p. <hal-03610467>

HAL Id: hal-03610467

<https://hal.science/hal-03610467v1>

Submitted on 16 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



**REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA POLITIQUE DE COHESION**

MARSEILLE, LE 26 NOVEMBRE 2008

LES CARTES DE LA COHESION TERRITORIALE

**Illustration des thèmes traités par la Présidence française
de l'Union européenne dans le champ de la cohésion territoriale
et de l'avenir de la politique de cohésion**



Premier ministre
Ministre de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Aménagement du territoire
Secrétaire d'État
à l'aménagement du territoire

DIACT



LES CARTES DE LA COHESION TERRITORIALE

**Illustration des thèmes traités par la Présidence française de
l'Union européenne dans le champ de la cohésion territoriale et de
l'avenir de la politique de cohésion**

**REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA POLITIQUE DE COHESION**

MARSEILLE, LE 26 NOVEMBRE 2008



Publié par

DIACT

Délégation Interministérielle à l'aménagement et la compétitivité des territoires
8, rue de Penthièvre
75800 Paris cedex 08
France

Édité par

Christine ZANIN, directrice adjointe de l'UMS RIATE

UMS RIATE (Réseau Interdisciplinaire pour l'Aménagement du Territoire Européen)
Université Paris 7
UFR GHSS – Case 7001
75205 Paris cedex 13
France

Textes : Nicolas Gaubert, Erik Gløersen, Claude Grasland, Elodie Manceau,
Yann Richard, Ronan Ysebaert, Christine Zanin

Cartes : Nicolas Lambert, Ronan Ysebaert , Christine Zanin

Documentation : Bernard Corminboeuf

Avertissements

Le contenu de ce document est basé sur les résultats de nombreuses recherches appliquées en matière d'aménagement du territoire européen financées et publiées, notamment par :

- Le Parlement Européen (DG IPOL)
- L'European Spatial Planning Observation Network (ORATE)
- La Direction Générale de la politique régionale (DG Regio) de la Commission européenne
- La Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural (DG Agri)
- La Documentation Française
- L'Observatoire des Territoires (DIACT)

Toutefois, les cartes et les textes ne reflètent pas nécessairement l'opinion des organismes précités, pas plus que celle de la Présidence française.

La reproduction des éléments de ce document est soumise à l'accord préalable de l'UMS RIATE et des producteurs des documents originaux à partir desquels ils ont été élaborés.

PRÉFACE

La cohésion territoriale constitue l'axe central des travaux que la Présidence française de l'Union européenne a conduit avec les autres Etats membres, les Institutions européennes et les grands réseaux européens de régions et de villes dans la perspective de la réunion informelle des ministres de l'aménagement du territoire et de la politique de cohésion, le 26 novembre 2008 à Marseille. Ces travaux se situent dans le cadre du programme d'action de l'Agenda territorial qui a été décidé par les ministres au mois de novembre 2007 aux Açores, sous présidence portugaise. La réflexion a bénéficié de la publication du Livre vert sur la cohésion territoriale par la Commission européenne, le 6 octobre 2008.

La démarche engagée a pour objectif d'élaborer une approche commune du concept de cohésion territoriale afin de développer les applications politiques dont l'Union européenne a besoin pour promouvoir un développement équilibré et durable de ses territoires, fondé sur leur diversité et sur la valorisation de leurs atouts. Le concept a été appréhendé et illustré par l'étude de trois dossiers-clé parmi ceux qui ont été jugés prioritaires par les ministres dans le cadre de l'Agenda territorial : le développement des territoires ruraux, l'avenir de la stratégie de développement durable (sous l'angle du changement climatique) et de la stratégie de Lisbonne. La gouvernance territoriale étant un aspect central de la cohésion territoriale, elle a donc également fait l'objet d'une réflexion spécifique dans le cadre de ces travaux.

Enfin, la présidence française s'était également donné comme objectif de poursuivre le débat sur l'avenir de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne ouvert par le quatrième rapport sur la cohésion en juin 2007. Cette politique entretient un rapport étroit avec la cohésion territoriale, même si cette dernière concerne la plupart des grandes politiques communautaires en fonction de leur impact territorial, si bien que le traité de Lisbonne propose d'en faire son troisième pilier.

Les travaux évoqués ci-dessus ont été conduits par des groupes de travail constitués sur la base du volontariat avec la participation de représentants d'une vingtaine d'Etats membres, des principales Institutions européennes et de nombreux réseaux, agissant en tant qu'experts. Ces groupes ont rendu leurs rapports à la mi-septembre, et ces derniers ont fourni la base des pistes de réflexion et propositions qui sont soumises à la discussion des ministres à Marseille.

S'agissant de territoires et donc en partie de géographie, il nous est apparu indispensable de proposer une représentation cartographique de certains des phénomènes analysés. Les cartes ci-après proposent une illustration de quelques éléments d'analyse tirés des rapports des groupes de travail. La présente brochure, organisée suivant les rubriques correspondant aux thèmes des groupes de travail, n'a pas de prétention à l'exhaustivité ; elle doit donc être lue comme proposant des zooms sur autant d'éléments problématiques sans forcément établir de liens directs entre les cartes.




NB : Les cartes et les textes ne reflètent pas nécessairement l'opinion des organismes à partir desquels les travaux ont été élaborés, pas plus que l'opinion de la Présidence Française de l'Union européenne. La brochure à la fois reprend des analyses connues et propose de nouvelles approches, sous forme de cartes d'étude, visant à stimuler la réflexion.

TABLE DES MATIÈRES

- L'Union européenne dans le monde, 2008	VI
- Les 27 pays de l'Union européenne, 2008	VII
- Densité de population, 2000	IX
PROCESSUS de LISBONNE	2
- Polarisations économiques et démographiques, 2000	4
- Discontinuités interrégionales de PIB, 2004	6
- Accessibilité multimodale, 2001	8
- Importance des services de haute technologie, 1995-2004	10
COHÉSION TERRITORIALE et GOUVERNANCE	12
- Espaces de coopération transnationale 2007-2013	14
- Programmes transfrontaliers 2007-2013	16
- Croissance de la population, 2000-2005	18
- Zoom sur la décroissance de la population à l'échelon local, 1980-2000	20
- Produit Intérieur Brut par habitant en euros, 2005	22
POLITIQUE de COHÉSION ÉCONOMIQUE et SOCIALE	24
- Politique régionale 2007-2013	26
- Synthèse multiscalaire du PIB (ppa) par habitant, 2004	28
- Typologie économique et sociale des régions européennes, 2000	30
- Trois visions de l'importance des régions européennes, 2000-2005	32
- Calendrier de la décroissance démographique, 2007-2010	34
ÉNERGIE - CLIMAT	36
- Évolution des températures dans le monde, 1973-2002	38
- Émissions de CO ₂ dans le monde, 2004	40
- Évolution des émissions de CO ₂ dans l'Union européenne, 1995-2005	42
- Enjeux climatiques et énergétiques, 2006	44
- Production et consommation d'énergie dans l'Union européenne, 2005	46
- Les dépendances énergétiques de l'Union européenne, 2003	48
DÉVELOPPEMENT des TERRITOIRES RURAUX	50
- Politique Agricole Commune et développement rural, 2007-2013	52
- Typologie Urbain - Rural (ESPON), 2000	54
- Typologie Urbain - Rural (OCDE), 2000	56
- L'emploi agricole, 2005	58
- Structure des exploitations agricoles, 2005	60

L'Union européenne dans le monde, 2008



-  Pays / régions membres de l'Union européenne en 2008
- 
-  Reste du monde

Les 27 pays de l'Union européenne, 2008

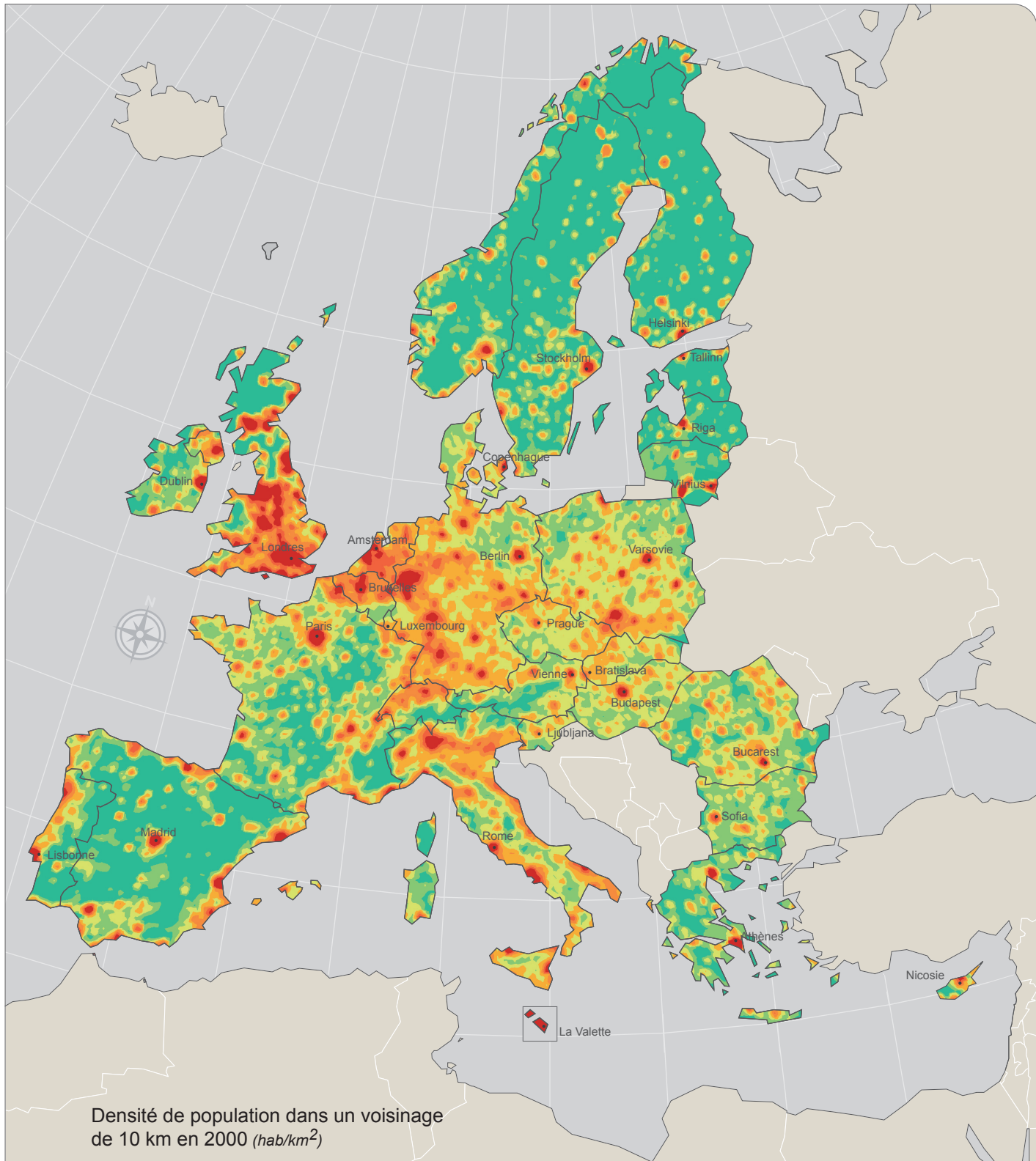


Cette carte présente la densité de population de l'UE au niveau local en 2000. Elle a été élaborée à partir de données locales qui ont subi un léger lissage (valeurs moyennes dans un voisinage de 10 km). Par rapport à une carte des densités régionales (NUTS 2 ou NUTS 3) elle permet de beaucoup mieux repérer l'hétérogénéité de la distribution locale du peuplement.

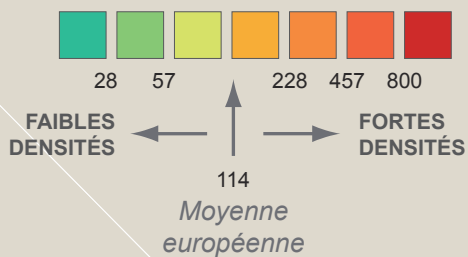
- Les espaces représentés par des couleurs chaudes (orange et rouge) sont caractérisés par une densité de population supérieure à la moyenne de l'Union européenne (114 hab./ km²) . Ces régions de haute densité sont généralement concentrées dans le « Pentagone », le long des littoraux et des grands fleuves ou à proximité des principaux axes de transport (Rhin, Rhône, Danube...). Mais des pics locaux de forte densité peuvent être trouvés dans toutes les régions et révèlent la forme régulière ou irrégulière des réseaux urbains.
- Les espaces représentés par des couleurs froides (vert) décrivent des espaces à faibles densités de population, inférieures à la moyenne européenne. Les régions de faible densité sont généralement situées en Europe du nord (Suède, Écosse) ainsi que dans les espaces montagneux (Alpes) et dans zones les plus rurales. Mais on trouve également des poches de faibles densités dans des pays ou des régions caractérisées par une densité globale forte (ex. Ardennes, Apennin...).
- Le développement de politiques en faveur des régions à faible densité devrait donc tenir le plus grand compte des échelles géographiques de mesure du phénomène.

Références : Parlement européen, Les disparités régionales et la cohésion : quelles stratégies pour l'avenir ?, PE 379.205, IP/B/REGI/IC/2006_201, mai 2007. Voir en particulier le graphique 3.14 « Pics de population relatifs ».

Densité de population, 2000



Densité de population dans un voisinage de 10 km en 2000 (hab/km²)





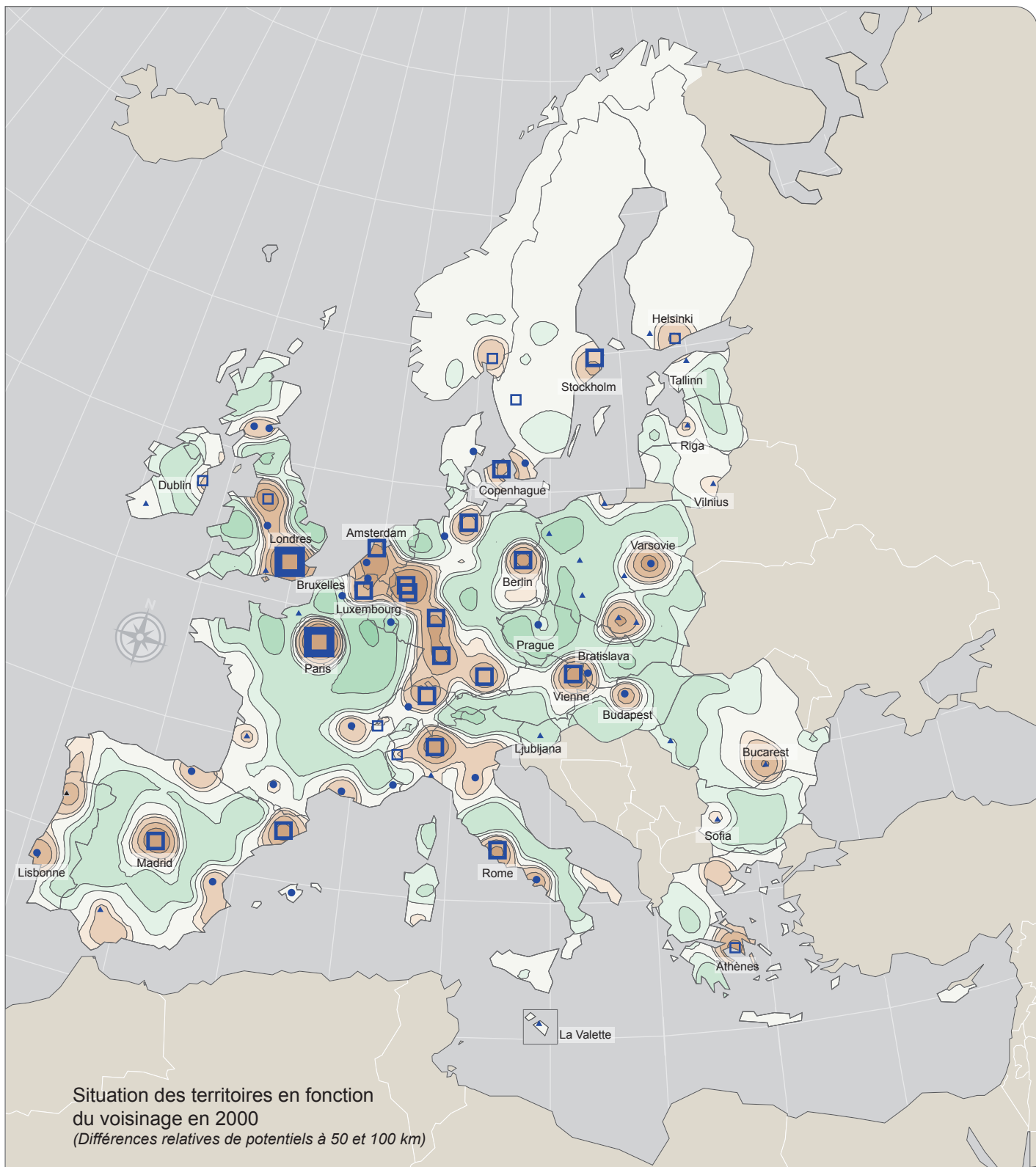
PROCESSUS de LISBONNE

Cette carte réalisée pour le projet ESPON 3.2 Scenarios est fondée sur le calcul de potentiels de population et de PIB à différentes échelles de voisinage (entre 50 et 200 km). Le lissage permettant de s'affranchir des limites administratives, cette carte permet de repérer les pics transnationaux d'accumulation de la population et de la richesse et leur influence potentielle sur les territoires environnants.

- Les territoires en brun sont caractérisés par une densité de population et/ou un PIB par habitant plus élevés que ceux des régions environnantes. Il s'agit d'une situation relative aux espaces situés dans un rayon de 100 à 400 kilomètres environ. Ainsi, un pic apparaît nettement autour de Bucarest car les régions voisines de Roumanie et de Bulgarie ont des densités plus faibles et une richesse par habitant moins élevée. Inversement, le pic de Prague est beaucoup moins marqué car cette ville est entourée à moyenne distance d'espaces à forte densité de population et/ou à richesse par habitant plus élevée (Allemagne, Autriche).
- Les territoires représentés en vert sont caractérisés par une densité de population et/ou un PIB par habitant plus faible que celui des régions environnantes. Plus précisément, il s'agit d'espaces situés sous l'influence des pics de population et de richesse précédemment définis. Par exemple, le nord-est de la France n'est pas dans l'absolu une région pauvre ou à faible densité, mais il est situé à moins de 500 kilomètres des plus grandes concentrations de richesse et de population de l'Union Européenne (Paris, Londres, Randstad, Rhur, ...)
- Les pôles (en brun) sont théoriquement des territoires attractifs dans une hypothèse de priorité à la compétitivité. Mais ils peuvent souffrir de phénomènes de congestion et redistribuer une partie de leurs activités productives ou résidentielles vers les zones voisines situées dans leur aire d'influence (en vert).

Références: The Monitoring Committee, ESPON Project 3.2. Spatial scenarios in relation to the ESDP and EU Cohesion Policy, 2007, vol.2, pp. 40-45.
http://www.espon.eu/mmp/online/website/content/projects/260/716/index_EN.html

Polarisations économiques et démographiques, 2000








Situation des territoires en fonction du voisinage en 2000
(Différences relatives de potentiels à 50 et 100 km)



BAS NIVEAU
relatif de PIB/hab
et de densité
de population

HAUT NIVEAU
relatif de PIB/hab
et de densité
de population

Typologie ESPON 2005
des métropoles européennes

-  MEGA niveau 1
-  MEGA niveau 2
-  MEGA niveau 3
-  MEGA niveau 4
-  MEGA niveau 5

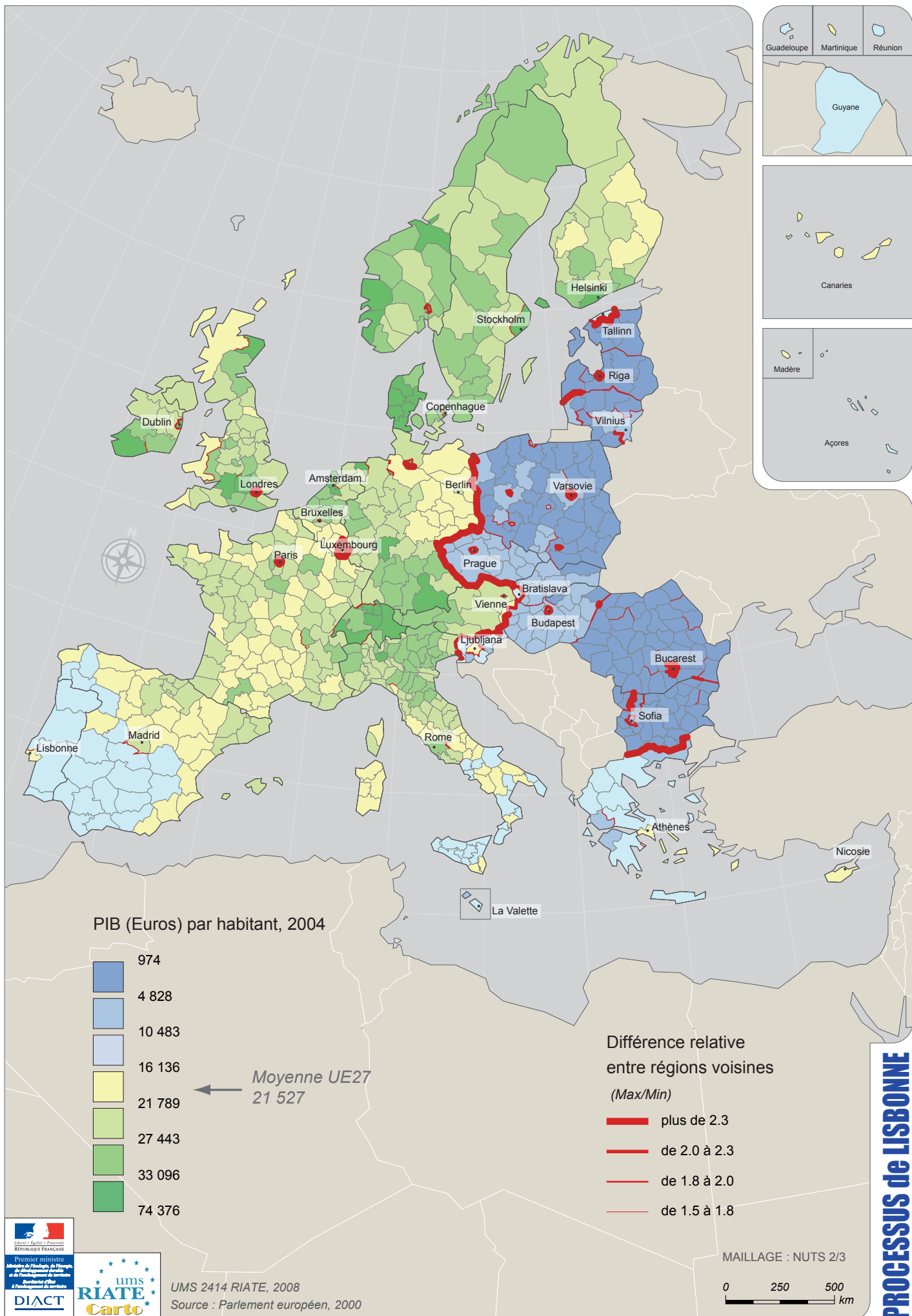
La révision de la stratégie de Lisbonne devrait tenir compte de la dimension territoriale des disparités économiques. La carte des discontinuités transfrontalières de PIB par habitants en euro au niveau NUTS2/NUTS3 met en valeur l'importance du fossé économique qui sépare toujours les régions voisines des nouveaux et des anciens états membres. Excepté en Allemagne, cette discontinuité suit exactement l'ancien tracé du rideau de fer.

« Les discontinuités frontalières peuvent être rangées dans différentes catégories. Des disparités importantes existent entre les zones métropolitaines et leurs régions voisines. C'est particulièrement le cas dans les pays de l'ancienne UE-15, Paris, Londres et Hambourg étant les meilleurs exemples, mais aussi dans les NEM-12 (Tallinn, Riga, Bucarest et Varsovie). Les régions qui offrent des avantages financiers particuliers, comme le Luxembourg, présentent également d'importantes discontinuités frontalières avec leurs voisins, en l'occurrence la France, la Belgique et l'Allemagne. (...) Il n'en reste pas moins que les disparités les plus grandes et les plus manifestes en termes relatifs se retrouvent à la frontière entre les anciens États membres (UE-15, Allemagne de l'Est comprise) et les nouveaux, où l'on observe d'importantes disparités dans les niveaux de développement économique. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les frontières entre l'Allemagne et la Pologne, l'Allemagne et la République tchèque, et l'Autriche et la Hongrie, même si cette situation s'observe aussi à la frontière séparant la Grèce de la Bulgarie. Il est important de saisir, derrière cette mesure statistique, les conséquences sociales et économiques problématique que peuvent avoir ces disparités. »

(Extrait de : Les disparités régionales et la cohésion, quelles stratégies pour l'avenir ?, Etude réalisée pour le Parlement Européen, Coordonnée par NORDREGIO, DG-IPOL, Mai 2007, pp. 94-96)

Références : Parlement européen, Les disparités régionales et la cohésion : quelles stratégies pour l'avenir ?, PE 379.205, IP/B/REGI/IC/2006_201, mai 2007. Voir en particulier la carte 4.7, « PIB par habitant dans les régions de l'UE et principales différences transfrontalières ».

Discontinuités interrégionales de PIB, 2004



*L'accessibilité interne et externe de l'Union Européenne est un facteur déterminant de la croissance, de l'emploi et de la compétitivité dans l'Union européenne. « Connecter » l'Europe, par le biais d'une amélioration des réseaux de transports constitue l'un des objectifs majeurs fixés dans le cadre de la stratégie de Lisbonne (3ème et 4ème rapports sur la cohésion économique et sociale, Commission européenne, 2004 et 2007). La carte présente d'abord pour chaque région une mesure synthétique d'accessibilité **interne** du territoire européen (quantité de population ou de richesse accessible en un temps donné par les trois modes de transport routier, aérien et ferroviaire). Mais elle y ajoute une mesure d'accessibilité **externe** avec la localisation des principales villes-portes en termes de connexions aériennes et maritimes à longue distance.*

- En ce qui concerne l'accessibilité **interne** du territoire européen (rail, air, route) en 2001, la carte met en relief les fortes disparités entre les régions européennes centrales (pentagone) et périphériques. Les espaces représentés en orange/rouge se caractérisent par une accessibilité supérieure à la moyenne de l'Union européenne (UE27=100). Les espaces représentés en vert/bleu se situent en dessous de la moyenne communautaire et peuvent être considérés comme des régions isolées.

- En ce qui concerne l'accessibilité **externe**, les principaux aéroports en termes de connexion à longue distance (passagers/kilomètres) demeurent concentrés dans le Pentagone (Londres, Paris, Francfort, Zürich), exception faite de Madrid qui assure des relations spécifiques vers l'Amérique Latine. Les grands ports maritimes se distribuent, quant à eux, en deux façades principales : la première de Tallin au Havre et la seconde d'Algésiras à Trieste.

Références :

(1) Les mesures d'accessibilité potentielle ont été calculés par Klaus Spiekermann et Michael Wegener (S&W) ou par Carsten Schürmann(RRG) dans divers projets ESPON, notamment :

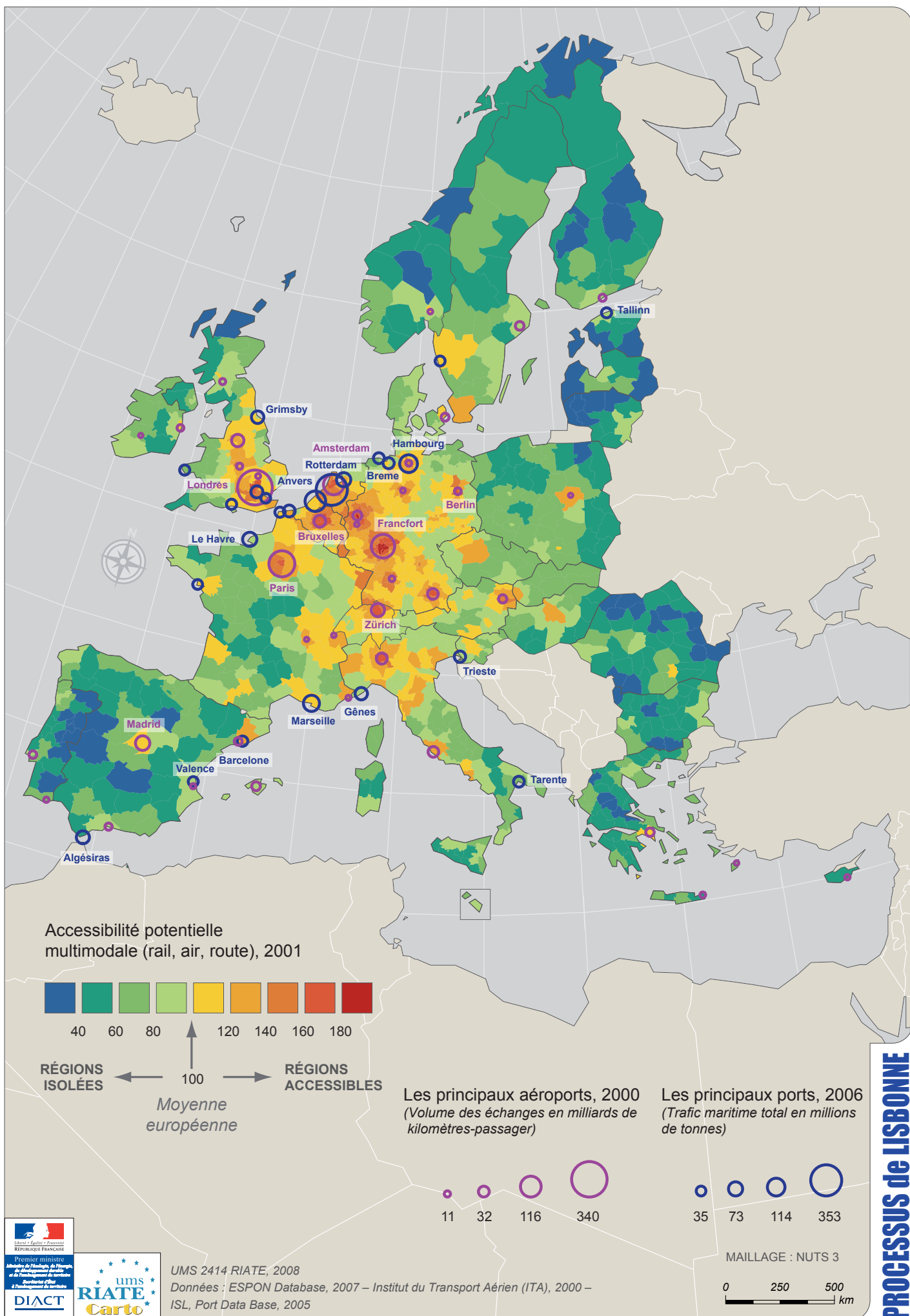
- The ESPON Monitoring Committee, Update of Selected Potential Accessibility Indicators, Final Report, Feb. 2007 (http://www.espon.eu/mmp/online/website/content/projects/947/1297/file_2724/espon_accessibility_update_2006_fr_070207.pdf)
- The ESPON Monitoring Committee, ESPON Project 1.2.1, Transport services and networks: territorial trends and basic supply of infrastructure for territorial cohesion, 2004 (http://www.espon.eu/mmp/online/website/content/projects/259/652/index_EN.html)

(2) L'identification des principales villes portes en termes de trafic aérien a été réalisée par Claude Grasland et Nadine Cattani dans le cadre du projet ESPON "Europe dans le Monde".

- The ESPON Monitoring Committee, ESPON Project 3.4.1, Europe in the World, Final Report, Dec. 2006 (http://www.espon.eu/mmp/online/website/content/projects/260/720/file_2640/fr-3.4.1-full_dec2006.pdf)

(3) Les villes portes en matière maritime sont relevées ici uniquement par le trafic total (en tonnes), ce qui avantage les ports pétroliers. Les résultats seraient différents pour le trafic en valeur ou en nombre de containers.

Accessibilité multimodale, 2001

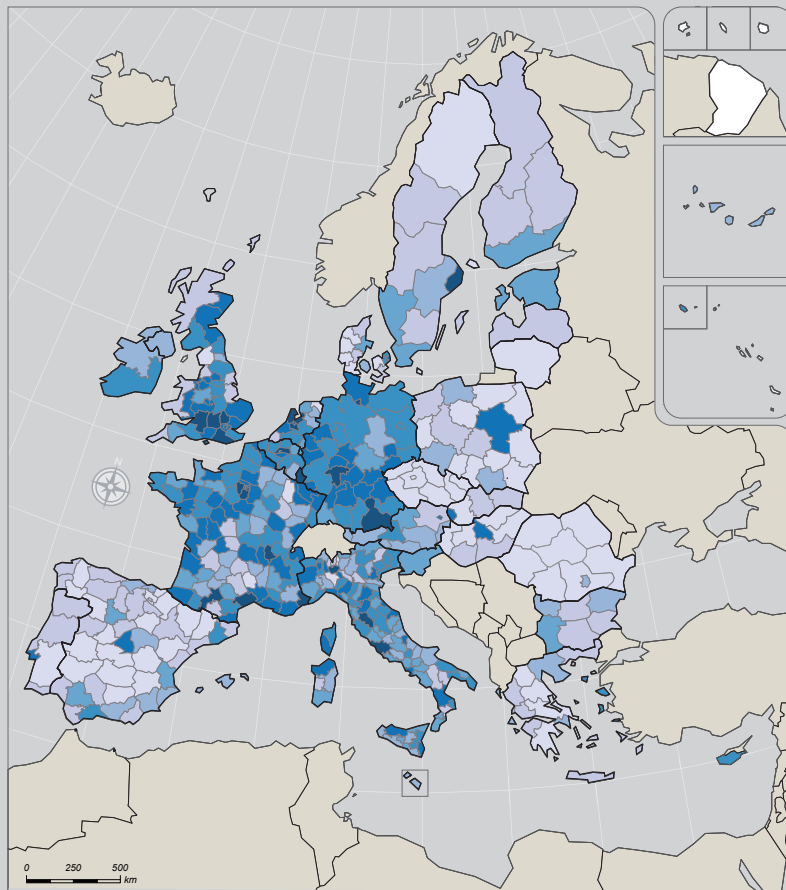


Un des axes de la stratégie renouvelée de Lisbonne est de veiller à ce que la connaissance et l'innovation deviennent les moteurs de l'intégration européenne. Dans le processus de Lisbonne le défi de l'innovation doit être relevé à différents niveaux : européen, national, régional et local. Le développement inégal des services de haute technologie illustre la forte diversité des situations régionales au sein de l'Union européenne. La carte utilise le niveau régional NUTS2/3 adopté par l'OCDE et par les auteurs de la base de données économiques historiques des régions européennes (IGEAT, 2008). Elle permet de mieux suivre les dynamiques territoriales que les niveaux officiels NUTS2 (trop large) ou NUTS3 (trop hétérogène).

- La première carte sur la part des services de haute technologie dans la valeur ajoutée totale de la production fait ressortir la place encore modérée, en 1995, de ces services dans les régions d'Europe centrale et orientale et de la péninsule ibérique, exception faite des régions capitales (Lisbonne, Madrid, Varsovie, Budapest, ...)
- La deuxième carte montre l'évolution contrastée de la part des services de haute technologie dans la valeur ajoutée totale. Une forte hétérogénéité caractérise l'évolution de ces services, entre la hausse marquante dans les régions roumaines et lettones et la croissance plus réduite dans les régions bulgares et grecques. La part des services de haute technologie ne fait que se renforcer dans les régions déjà avancées d'Europe du Nord-Ouest.
- Il existe toutefois une très légère tendance à la convergence puisque le taux de croissance 1995-2004 est en moyenne inversement proportionnel au niveau de 1995.

Références : VANDERMOTTEN, C. et P. MARISSAL (2000) « Une nouvelle typologie économique des régions européennes », Espace géographique, 4: 289-300.

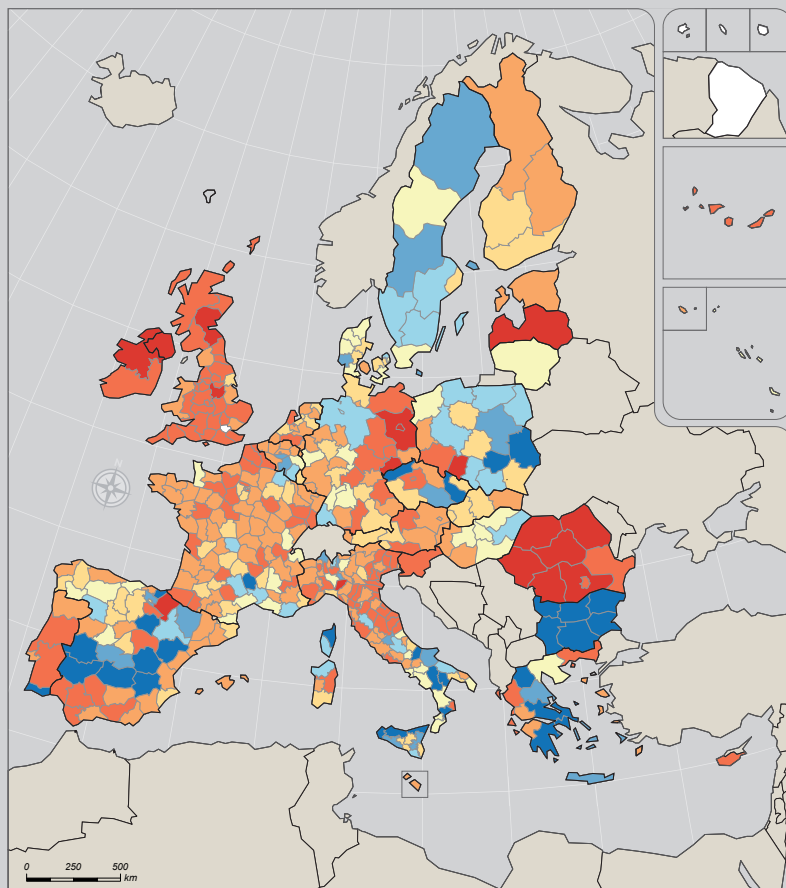
Importance des services de haute technologie, 1995-2004



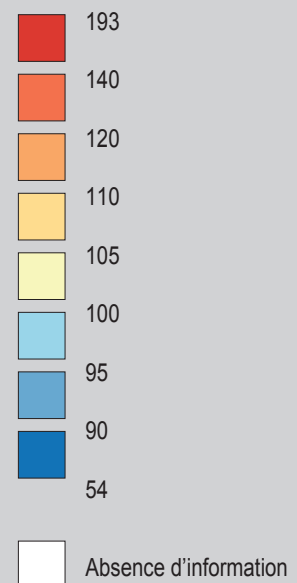
Part des services de haute technologie dans la valeur ajoutée totale de la production en 2004 (%)



MAILLAGE : NUTS 2/3



Évolution 1995-2004 de la part des services de haute technologie dans la valeur ajoutée totale (1995 = 100)



MAILLAGE : NUTS 2/3

1

2

3

4

5

**COHÉSION
TERRITORIALE
et
GOUVERNANCE**

La coopération et le dialogue entre les différents niveaux de gouvernement sont essentiels à la cohésion territoriale. Depuis la période 1994-1999, un volet transnational a été ajouté aux programmes de coopération lancés par la Commission européenne et permet de développer des échanges autour de projets ciblés. Les cartes permettent de visualiser l'extension territoriale de chaque aire de coopération à la fois à l'intérieur de l'UE et avec les pays voisins. La plupart des régions européennes appartiennent à 2 ou 3 espaces de coopération transnationale.

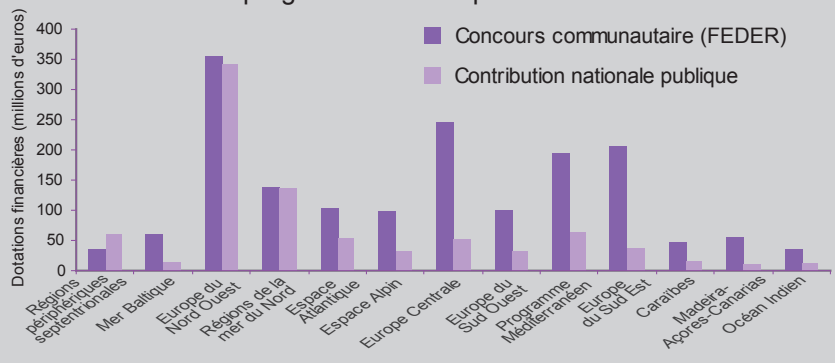
Treize zones de coopération ont été définies en concertation entre la Commission et les Etats membres pour la période 2007-2013. Elles concernent des espaces variés allant des zones montagneuses de l'espace alpin aux îles des Caraïbes. Afin d'accroître la coopération de part et d'autre des frontières externes de l'Union européenne, ces programmes associent désormais certains pays voisins, dans l'espace de la Mer baltique par exemple. Les actions co-financées par le FEDER, avec le concours de l'instrument européen de voisinage et de partenariat pour les pays voisins (IEVP), et les Etats membres soutiennent des projets dans des domaines divers. Les priorités sont :

- L'innovation, en particulier la mise en réseau des universités, institutions de recherches et PME.
- L'environnement, en particulier les ressources en eau, rivières, lacs, mers
- L'accessibilité, y compris les télécommunications, en particulier en ce qui concerne l'achèvement des chaînons manquants.
- Le développement urbain durable, en particulier dans une perspective polycentrique.

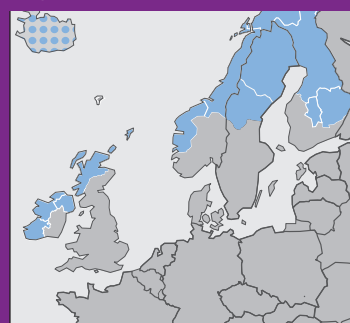
Références : Voir le site Web Inforegio consacré à la politique de cohésion, notamment via les programmes transnationaux sur http://ec.europa.eu/regional_policy/atlas2007/transnational/index_fr.htm

Espaces de coopération transnationale 2007-2013

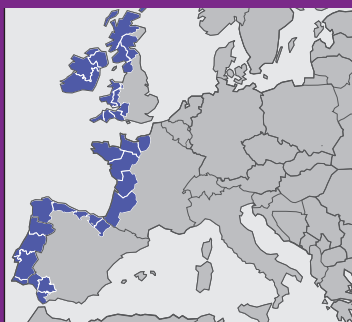
Financement des programmes sur la période 2007-2013



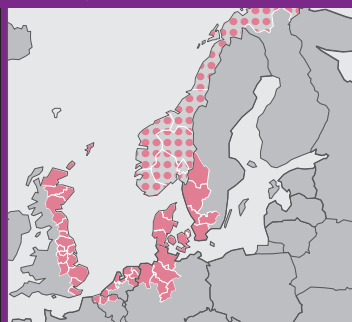
Régions périphériques septentrionales



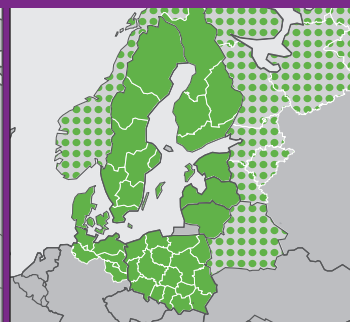
Espace atlantique



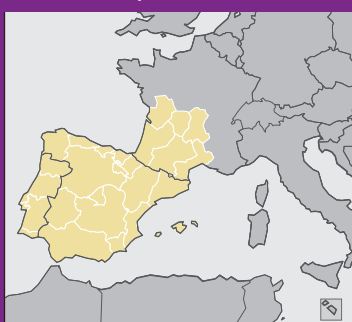
Régions de la mer du nord



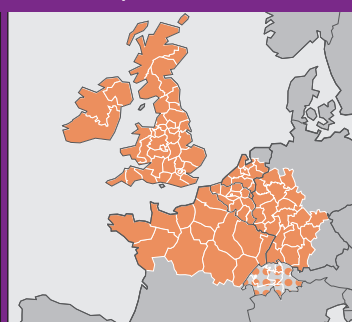
Mer baltique



Europe du sud ouest



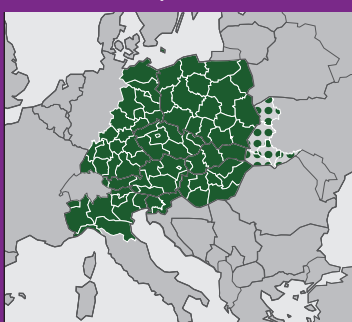
Europe du nord ouest



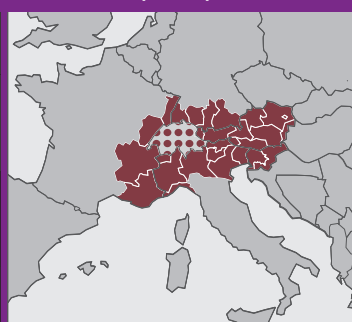
Europe du sud est



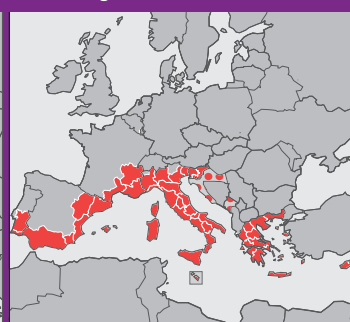
Europe centrale



Espace alpin



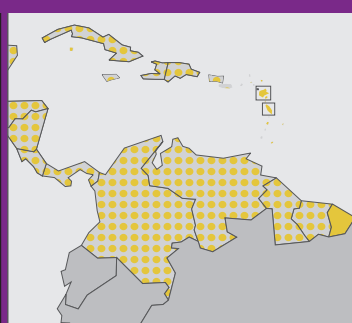
Programme méditerranéen



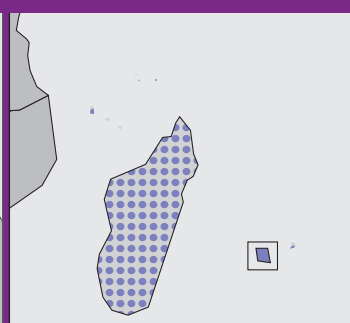
Madéira-Açores-Canaries



Caraïbes



Océan Indien



Coopération hors UE27

La coopération transfrontalière est développée à un niveau paneuropéen pour les 27 pays de l'Union européenne, la Norvège et la Suisse. En termes de cohésion territoriale, l'objectif est notamment de construire des réseaux pour développer et faciliter l'échange et le transfert d'expériences par des régions les plus favorisées au bénéfice des plus pauvres.

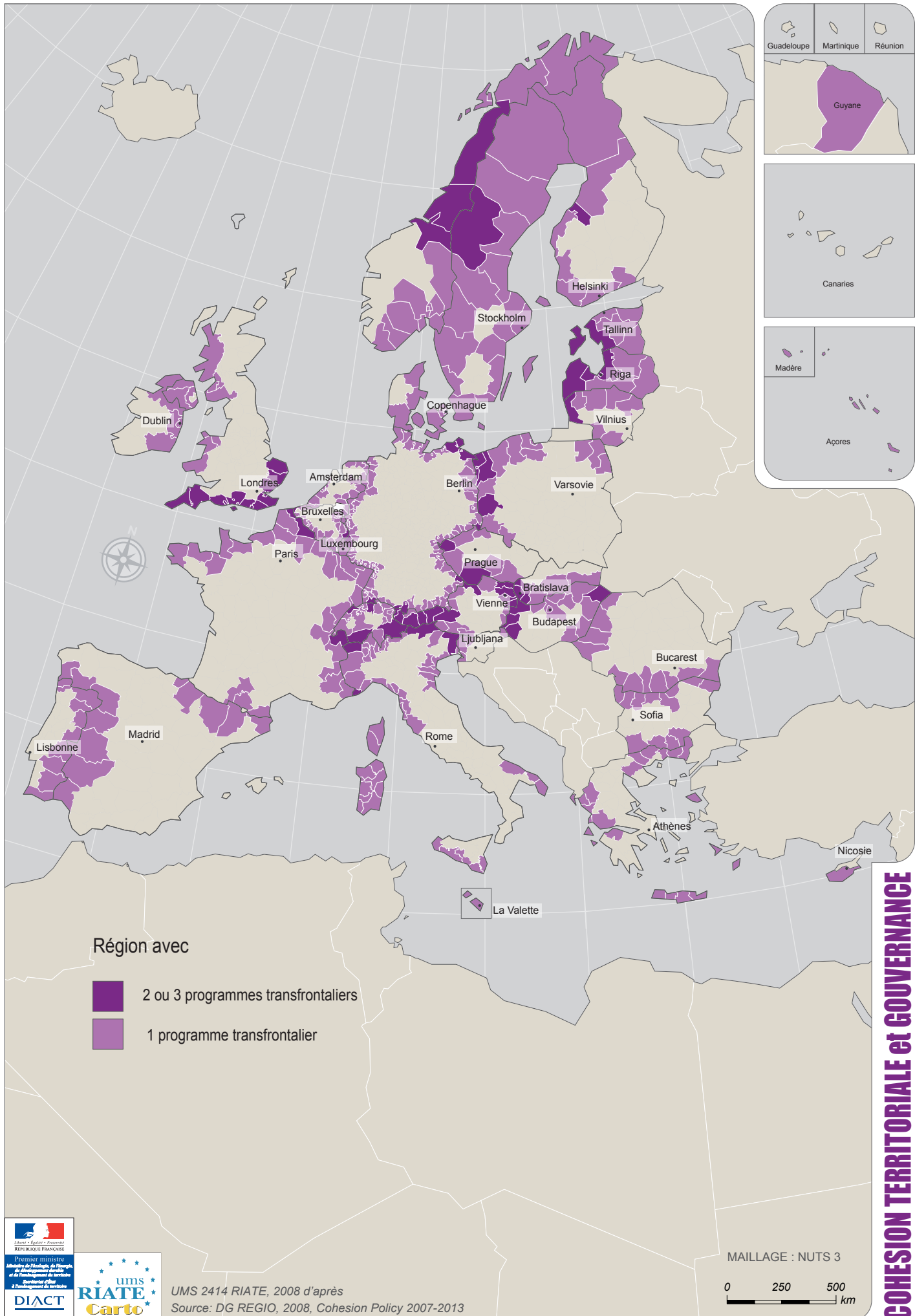
La coopération interrégionale permet aux régions européennes de travailler ensemble. Son objectif essentiel est de « combler les lacunes ». Elle est fondée sur des diagnostics partagés des espaces transfrontaliers et des stratégies de réponse formulées dans chacun des 52 programmes de coopération transfrontalière. Elle prend en compte un grand nombre de dimensions parmi lesquelles on peut citer.

- Encourager l'esprit d'entreprise en développant les PME, le tourisme, la culture et le commerce transfrontalier.
- Améliorer la gestion commune des ressources naturelles
- Soutenir le développement de partenariats urbain-rural
- Développer la mise en commun d'infrastructures
- Offrir des opportunités égales d'emploi et d'accès aux administrations.

On remarquera que le niveau officiel NUTS3 sert de base à la définition de ces espaces. De ce fait, les aires de coopérations transfrontalières sont très étroites dans les pays où le découpage NUTS3 est petit (Allemagne, Benelux...) et plus étendues là où le maillage est large (France, Espagne, pays scandinaves).

Références : Voir le site Web Inforegio consacré à la politique de cohésion, notamment via les programmes transfrontaliers sur http://ec.europa.eu/regional_policy/atlas2007/eu/crossborder/index_en.htm

Programmes transfrontaliers 2007-2013



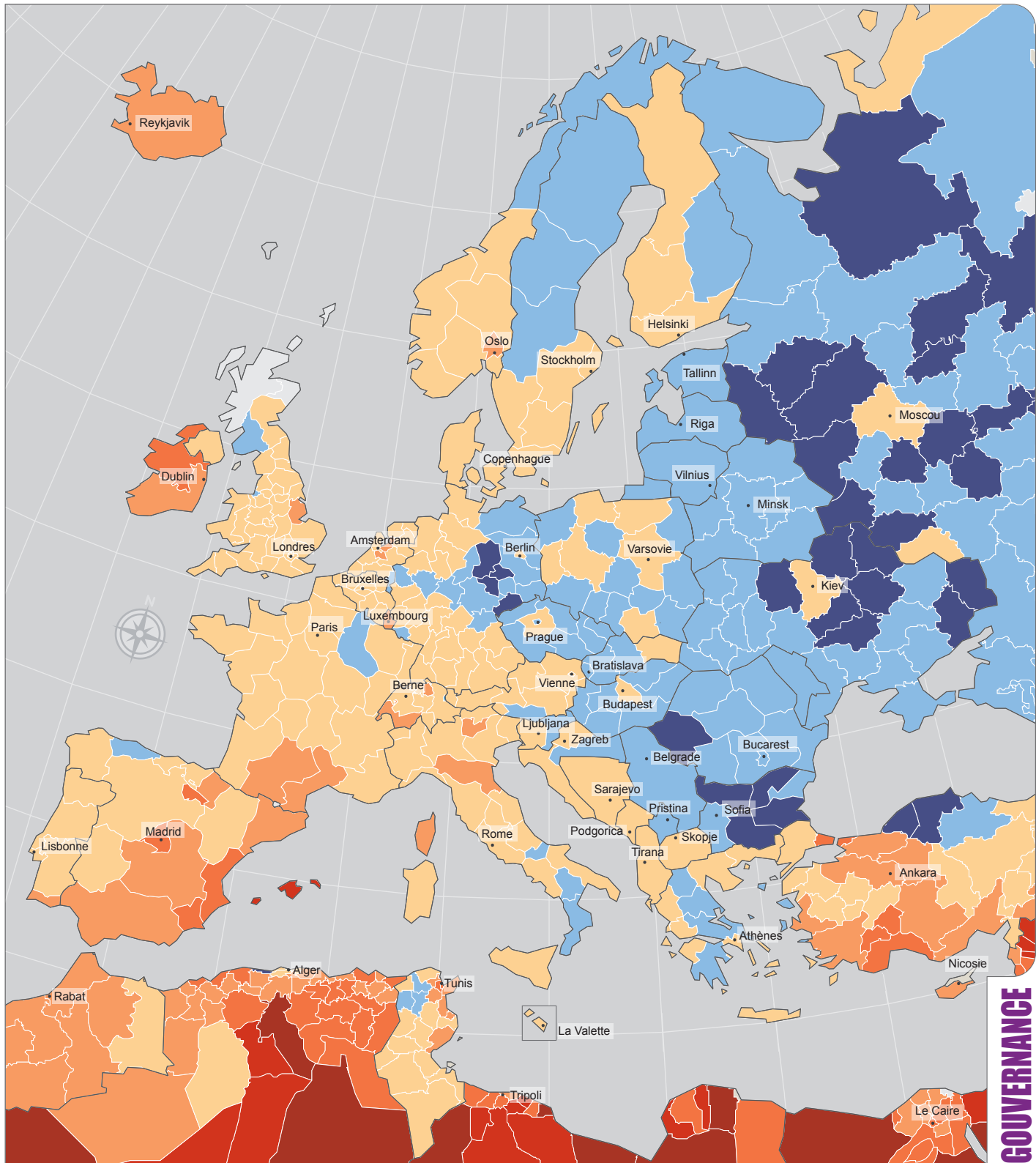
La cohésion territoriale vise à garantir le développement harmonieux de tous les territoires et à permettre à leurs habitants de tirer le meilleur parti de leurs caractéristiques endogènes. L'inclusion du principe de « cohésion territoriale » au côté des traditionnels objectifs de cohésion économique et sociale montre l'importance grandissante de la dimension territoriale et la nécessité de coordonner les actions sectorielles. L'évolution de la population est une parfaite illustration de ce besoin de cohésion territoriale dans la mesure où la décroissance démographique est un phénomène majeur qui affecte l'ensemble des dimensions économiques, sociales et environnementales de la vie en société.

- Cette carte réalisée par la DG REGIO fait état de l'évolution de la population européenne et de son voisinage entre 2000 et 2005. Elle montre l'existence d'une réelle divergence entre les deux parties du continent européen. Les pays de l'UE qui présente une évolution positive (en orange-rouge) sont uniquement parmi les pays de l'UE à 15 et dans les pays du voisinage méridional européen qui apparaissent comme des « réservoirs » de populations. Sans immigration, la population européenne stagnerait, voire diminuerait. C'est le cas dans la partie centrale et orientale de l'Europe où l'ensemble des pays présente une évolution négative de sa population (en bleu) et/ou la situation des pays voisins est encore plus dramatique (Ukraine, Russie...).

- L'importance symbolique de cette carte réside dans le fait qu'il s'agit de la première production officielle de la Commission Européenne (DG REGIO, Annexe au livre vert sur la cohésion territoriale) qui offre une vision précise des dynamiques régionales des pays voisins, à la fois à l'est et au sud.

Références : DG REGIO, Commission Staff Working Document: annexes accompanying the Green Paper on Territorial Cohesion – Turning territorial diversity into strength, 2008, page 23 (Map 13).
http://ec.europa.eu/regional_policy/consultation/terco/paper_terco_annex.pdf

Croissance de la population, 2000 - 2005



Évolution de la population
Moyenne annuelle (%)



Absence d'information

TN, UA : 2007 - 2007
EG : 1996 - 2006
IL, SY : 1996 - 2005
PS : 1997 - 2005
GI : 2000 - 2004
JO, MA : 1994 - 2004
LY : 1995 - 2003
DZ : 1987 - 1998
RU : 2002 - 2007

MAILLAGE : NUTS 2
(ou équivalent)

0 250 500
km

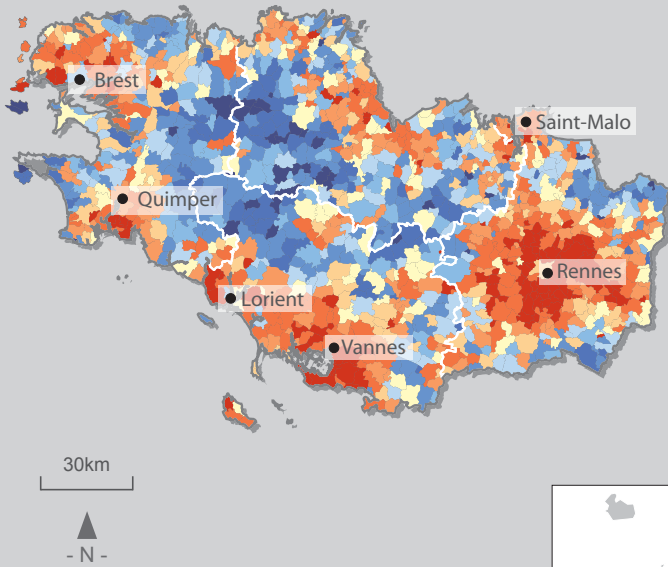
La prise en compte des dynamiques territoriales à un niveau local permet d'avoir une compréhension plus fine et nuancée des phénomènes étudiés. L'agrégat que constitue le niveau NUTS 2 cache trop souvent des réalités complexes qui ne peuvent être soulevées qu'en ayant connaissance des dynamiques à une échelle infrarégionale. Pour mener à bien ces analyses, il est pourtant nécessaire de disposer d'une base de données européenne harmonisée à l'échelon local, inexistante à l'heure actuelle.

- Que la région connaisse globalement une croissance (Bretagne), une phase de stabilisation (Suède du Nord) ou un déclin démographique (Moldavie roumaine et Basilicate), les phénomènes de déprise concernent essentiellement les zones rurales, faiblement peuplées et isolées. En revanche, les grandes villes font souvent preuve d'un certain dynamisme. Il en va de même pour les communes situées à proximité des grandes villes, du fait du mouvement de périurbanisation.
- Les phénomènes de dépopulation récents touchent souvent des espaces déjà fragilisés et donc caractérisés par une perte des capacités créatives. Ces phénomènes de dépopulation hypothèquent les chances de faire émerger de nouveaux espaces économiques attractifs et rendent inévitable le recours à une main d'œuvre extérieure.
- La décroissance démographique est un problème majeur pour la cohésion territoriale car elle peut aboutir à une déstructuration de la trame locale des services publics (Santé, Éducation...).

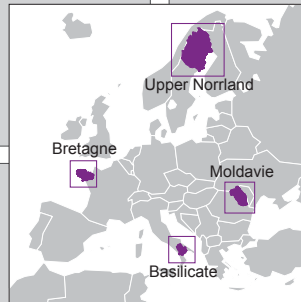
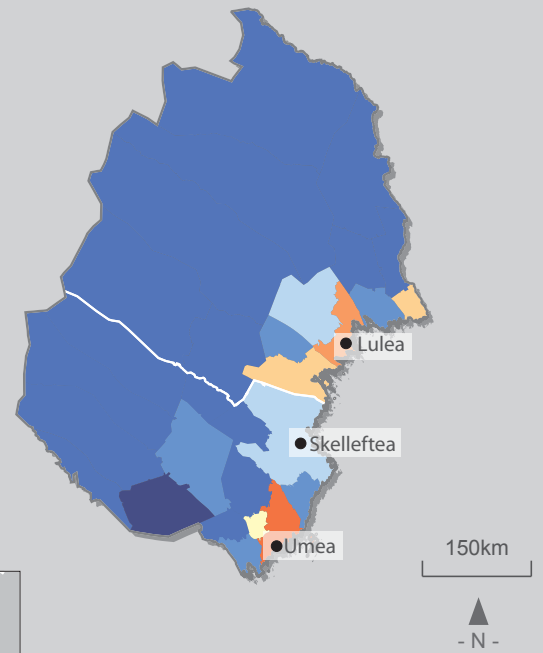
Références : Parlement européen, Régions en déclin : un nouveau paradigme démographique et territorial, PE 408.928, IP/B/REG/IC/2007-044, juillet 2008, fig.36.

Zoom sur la décroissance de la population à l'échelon local, 1980-2000

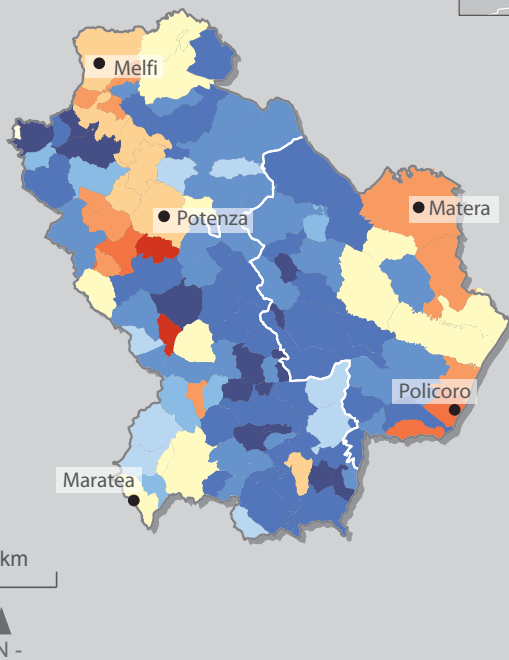
Bretagne (France), 1982-1999



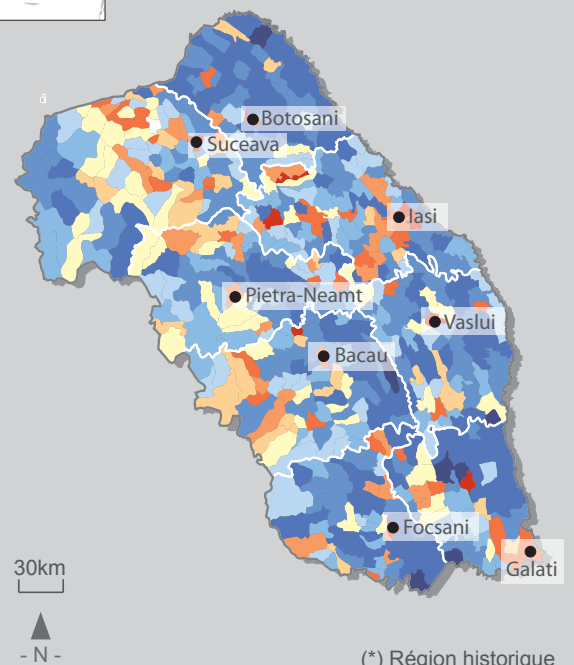
Upper Norrland (Suède), 1980-2000



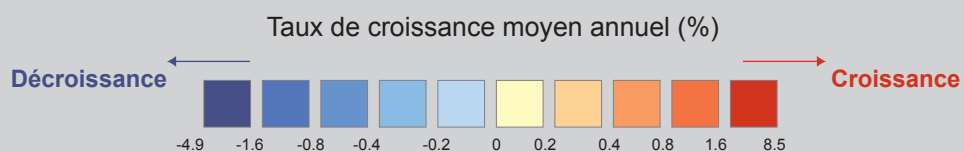
Basilicate (Italie), 1981-2001



Moldavie roumaine* (Roumanie), 1977-2004



(*) Région historique



Parce qu'il mesure le niveau de production d'un pays, le Produit Intérieur Brut par habitant est l'un des indicateurs les plus utilisés par l'Union européenne. Dans le cadre de la politique de cohésion, sa déclinaison régionale donne un aperçu des disparités au cœur de l'UE ainsi que dans les régions des pays limitrophes. Améliorer l'efficacité de la politique de cohésion se traduit par une approche intégrée des politiques européennes et une meilleure gouvernance de l'échelon local au niveau européen. Le Produit Intérieur Brut par habitant constitue dans ce cadre l'un des instruments de mesure de l'efficacité de la politique de cohésion territoriale.

- Cette carte, réalisée dans le cadre du Livre vert sur La cohésion territoriale : *"Faire de la diversité un atout territorial"*, présente le Produit Intérieur Brut par habitant (euros) par régions en Europe, dans les Etats riverains de la mer Méditerranée et dans les pays de l'Europe centrale et orientale dont la Russie. Les espaces représentés en orange sont caractérisés par un PIB par habitant supérieur à la moyenne de l'Union européenne (UE27=100). Inversement, les régions représentées en vert sont caractérisées par un PIB inférieur à 75% de la moyenne communautaire de l'Union européenne. La carte dessine un modèle centre-périphérie : plus les régions sont éloignées du pentagone des principales métropoles européennes (Londres-Paris-Milan-Munich-Hambourg), moins leur PIB par habitant (euros) est élevé, exception faite des pays scandinaves. La carte dessine globalement les régions qui entourent l'Union européenne au sud et à l'est, présentent un PIB par habitant (euros) encore plus faible.

- La présentation de la situation des voisinages sud et est de l'UE est particulièrement intéressante parce qu'elle suggère que, dans l'avenir, la politique régionale et la politique de voisinage pourraient être davantage couplées. Il est en effet difficile d'imaginer que la convergence du PIB/hab. (ou de tout autre critère) se réalise à l'intérieur des frontières de l'UE sans partenariat avec les régions situées juste en dehors de celle-ci.

- Le fait que la carte utilise le PIB par habitant en euros renforce les contrastes, généralement atténués sur les cartes habituelles de la politique régionale en Parités de Pouvoir d'Achat.

Références : DG REGIO, Commission Staff Working Document: annexes accompanying the Green Paper on Territorial Cohesion – Turning territorial diversity into strength, 2008, page 22 (Map 12).
http://ec.europa.eu/regional_policy/consultation/terco/paper_terco_annex.pdf

1

2

3

4

5

**POLITIQUE de
COHÉSION
ÉCONOMIQUE
et SOCIALE**

Introduit dans l'Acte unique européen de 1986, la politique de cohésion économique et sociale, dont le champ d'actions s'étend dans plusieurs domaines parmi lesquels : les infrastructures, la formation, ou encore la préservation de l'environnement, constitue le fer de lance dans la réduction des disparités régionales en Europe.

- Cette carte présente la répartition des fonds structurels, par objectif, pour la période de programmation 2007/2013. Les régions de Convergence (en rouge), qui « visent à améliorer les conditions de croissance et les facteurs menant à une réelle convergence pour les États membres et les régions les moins développées » sont caractérisées par un PIB par habitant (PPA) inférieur à 75% de la moyenne communautaire (UE27=100). Cet objectif concerne 84 régions situées dans 17 États membres, soit 154 millions d'habitants. Les régions de Compétitivité et emploi (en bleu) visent « à renforcer la compétitivité et l'attractivité des régions, ainsi que l'emploi ». Ce sont 168 régions qui sont concernées par cet objectif et 314 millions d'habitants.

La politique de cohésion constitue le deuxième budget de l'Union européenne avec 35,6%, soit 347 milliards d'Euros des fonds alloués, sur un total de 863 milliards d'Euros pour la période de programmation 2007/2013.

- Cette carte montre, sur fond d'élargissement aux nouveaux pays membres, l'évolution des fonds structurels (FEDER et FSE) alloués par pays sur les quatre périodes de programmation de la politique de cohésion depuis sa réforme en 1988. Dans un contexte de mondialisation et de creusement des écarts au niveau infrarégional, cette carte montre l'importance de maintenir la politique de cohésion en particulier dans les régions ayant récemment rejoint l'Union européenne.

Références : Inforegio, http://ec.europa.eu/regional_policy/funds/feder/index_en.htm

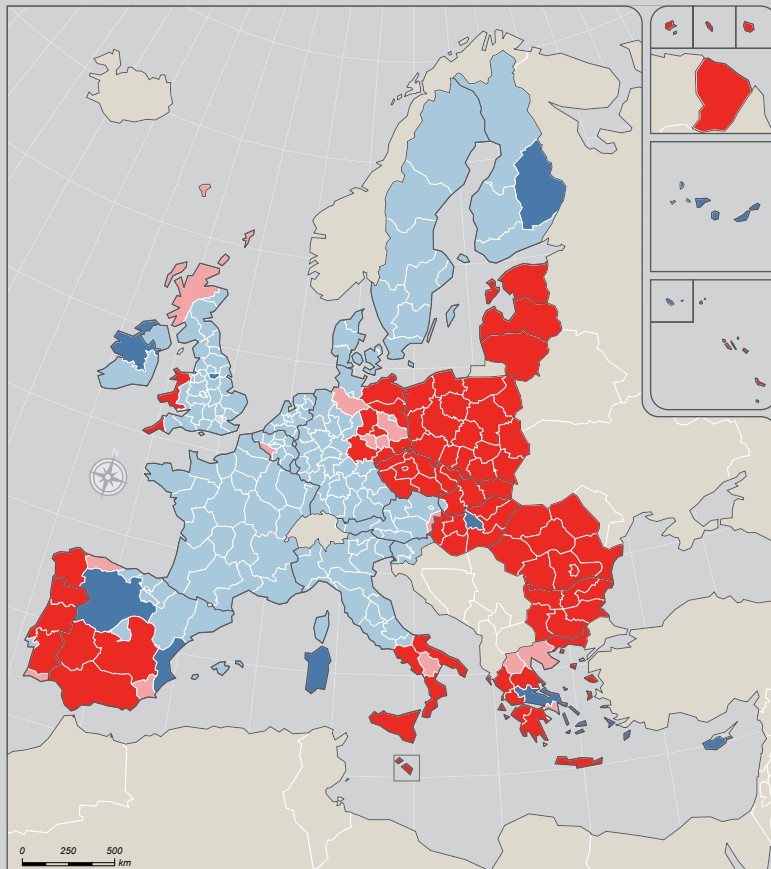
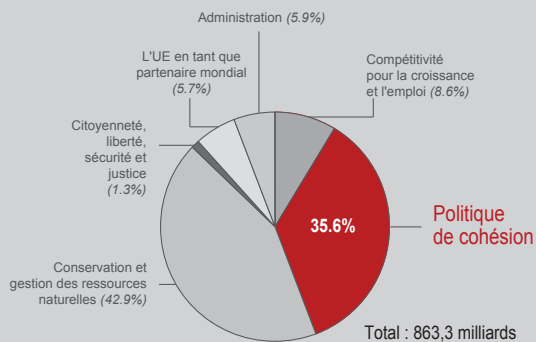
Cadre budgétaire de l'Union européenne, 2007-2013, voir :

http://www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/fiche_programme/cadre_bugetaire.html

Fonds structurels 2007-2013

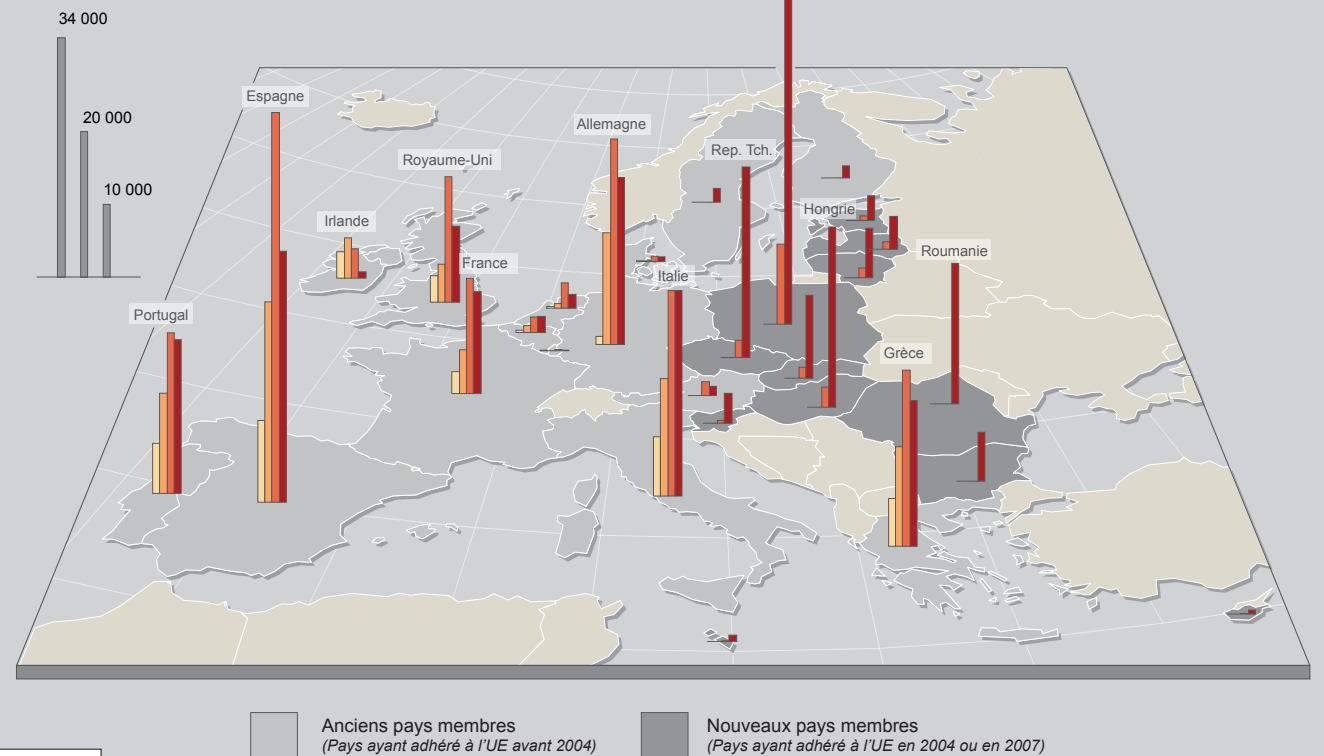
- Régions de **convergence**
- Régions en phase de suppression progressive des aides ("**phasing-out**")
- Régions en phase d'instauration progressive des aides ("**phasing-in**")
- Régions de **compétitivité et d'emploi**

Part de la politique de cohésion, dans le budget de l'UE sur la période 2007 - 2013



Fonds structurels de 1989 à 2013

Allocations financières (millions d'euros)



En 2005, lorsque les États membres ont adopté le budget de l'UE pour la période de programmation 2007-2013, ils se sont basés sur le seuil de 75 % de la moyenne communautaire du PIB (PPA) au niveau NUTS2 pour décider des niveaux de soutien financier disponibles dans le cadre des fonds structurels. Pourtant, toutes les régions considérées comme défavorisées, du point de vue européen, ne partagent en réalité pas le même niveau de « retard », certaines étant relativement prospères dans le contexte national ou local. Une politique régionale diversifiée sur le plan territorial permettrait de s'assurer que les régions bénéficient d'une répartition plus juste du soutien financier.

- Etablie à un niveau plus détaillé que celui de la politique régionale (NUTS2/3 au lieu de NUTS2), cette carte synthétique révèle la présence de régions pouvant être qualifiées de « défavorisées » dans presque tous les 27 pays de l'UE. On ne considère en effet pas seulement les régions situées en dessous de 75% de la moyenne de l'UE (déviations globale) mais aussi celles qui sont situées en dessous de 75% de la moyenne de leur pays (déviations nationale) ou celles qui sont situées en dessous de 75% de la moyenne des régions voisines situées à moins de 4h par la route (déviations locale)*.

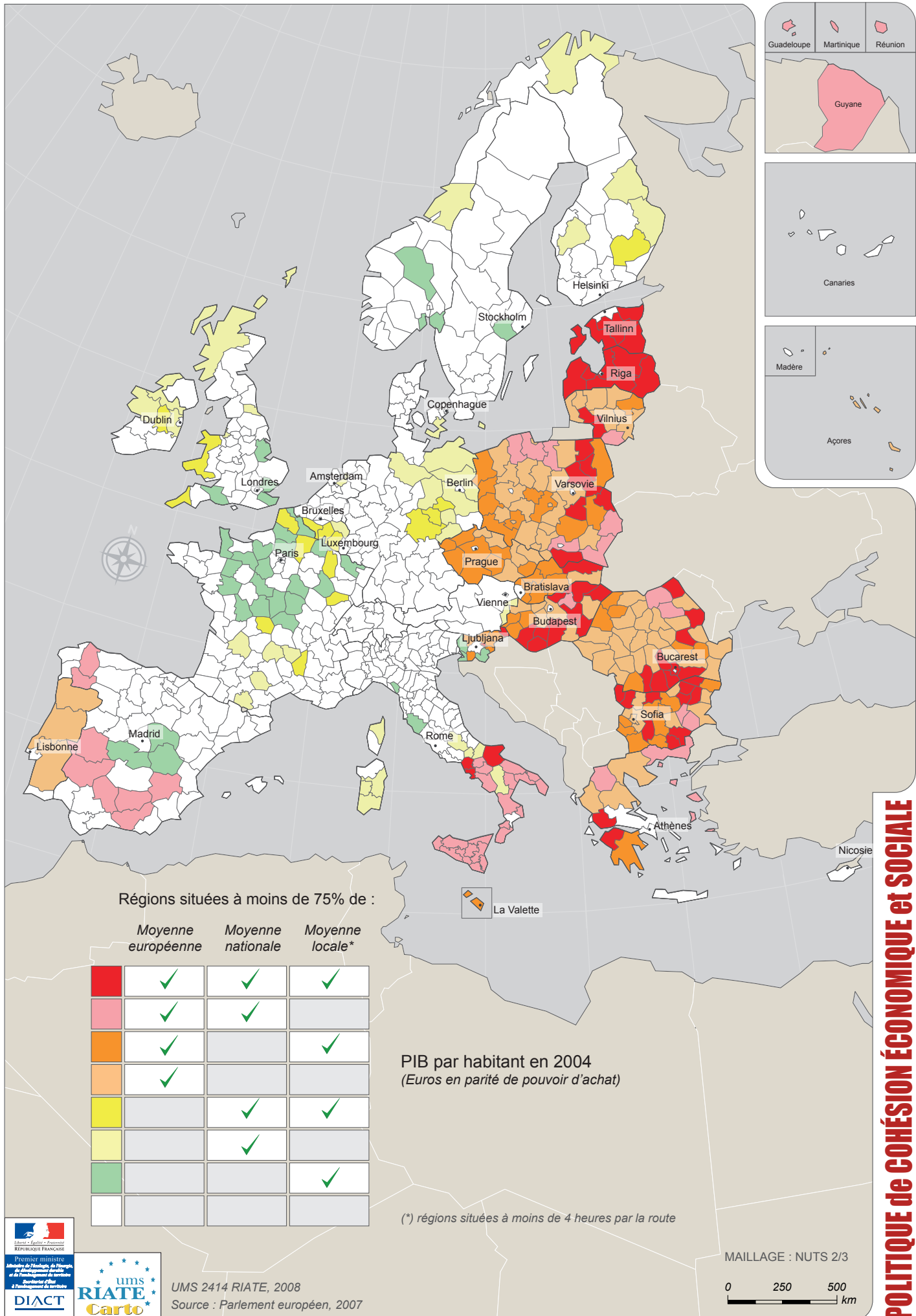
- La plupart des régions qui se situent sous le seuil des 75 % dans le cadre des trois écarts (européen, national, local), colorées en rouge, se situent dans les nouveaux pays membres, en particulier à la frontière avec les pays tiers, comme le Belarus, la Russie ou l'Ukraine. L'ensemble de l'Estonie et de la Lettonie, à l'exception des régions de la capitale, appartient à cette catégorie. Certaines régions de l'ancienne UE-15 se rangent également dans cette catégorie. On les retrouve dans l'intérieur de la France, dans le sud de l'Italie et dans le sud-ouest de la Grèce.

- Même en s'en tenant à un critère aussi incomplet que le seuil de 75% du PIB par habitant (PPA), il est sans doute possible de définir une politique régionale mieux ciblée en évaluant les disparités de façon multiscalaire dans différents contextes territoriaux.

Références : Parlement européen, Les disparités régionales et la cohésion : quelles stratégies pour l'avenir ?, PE 379.205, IP/B/REGI/IC/2006_201, mai 2007, carte 4.8.

(*) Le calcul de la déviations locale est impossible pour les régions ultraperiphériques n'ayant pas de régions voisines à moins de 4 heures.

Synthèse multiscaleaire du PIB (ppa) par habitant, 2004

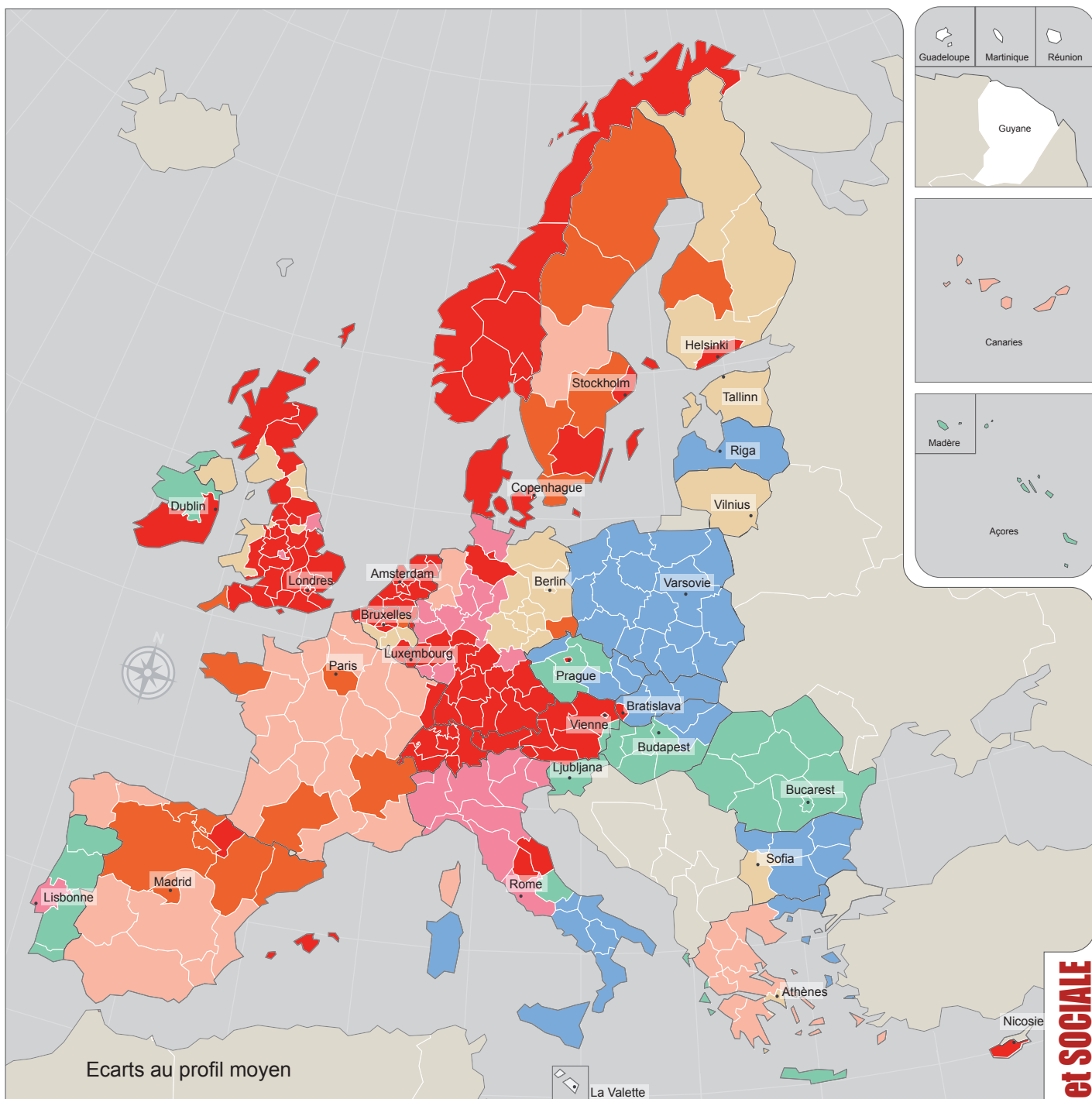
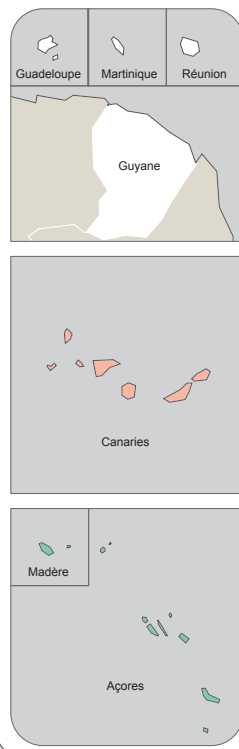


L'analyse des disparités régionales, au moyen d'indicateurs qui ajoutent d'autres dimensions à celle revêtant un caractère purement économique, fait ressortir une répartition spatiale variable suivant leurs forces et faiblesses particulières. Une approche plus générale en ce qui concerne la définition du développement régional (dimensions économique, sociale, démographique, environnementale, scolaire et autres) permet de mieux comprendre l'ampleur réelle des disparités structurelles en Europe

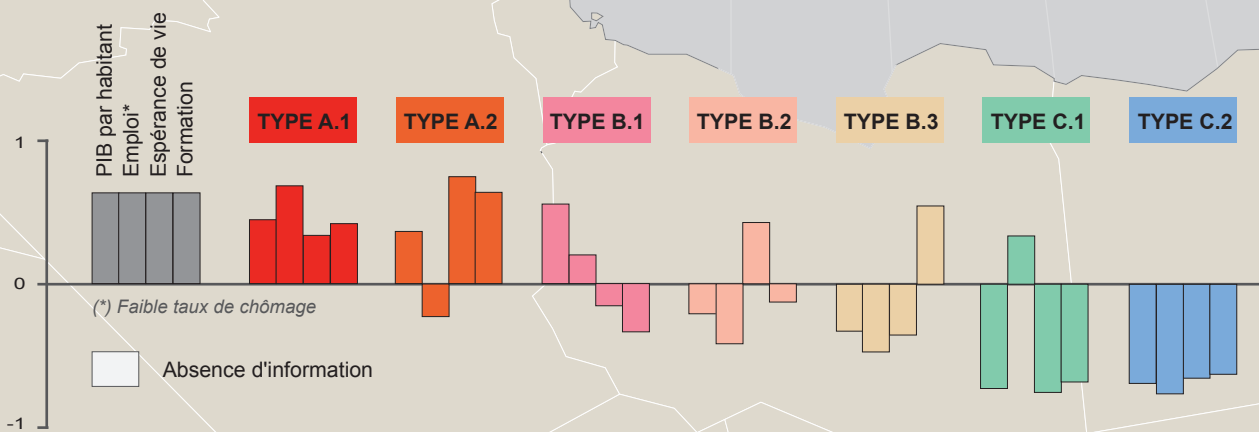
- Pour tenter de dépasser le seul critère du PIB/hab ou du taux de chômage, plusieurs travaux (ESPON, OCDE, DG REGIO) ont tenté de proposer des indicateurs synthétiques de développement régional fondés sur des moyennes pondérées de plusieurs critères. Mais ces indicateurs synthétiques supposent, en général à tort, qu'une faiblesse sur un critère peut être compensée par la force sur un autre. Or, le réel enjeu ici concerne l'élaboration de données scientifiques valables afin de concevoir une politique régionale différenciée sur le plan territorial, qui tienne non seulement compte du niveau global de performance des régions, mais aussi de leurs forces et faiblesses particulières. Pour ce faire, la meilleure solution consiste à utiliser des méthodes de classification objectives (appliquées à un nombre limité d'indicateurs régionaux) qui produisent des typologies régionales faciles à interpréter.
- Une étude récente du Parlement Européen montre comment on peut dégager sept grands types de régions en combinant à la fois des critères de compétitivité économique (PIB/hab., chômage), de cohésion sociale (espérance de vie) et d'investissement dans l'avenir (formation). Les types de régions qui sont mis en évidence n'obéissent pas à une hiérarchie stricte et permettent de dégager des politiques « sur mesure » permettant de valoriser leurs forces et d'identifier leurs faiblesses.
- A titre d'exemple, les régions de type B1 sont des régions performantes par rapport aux critères classiques (fort PIB/hab. et faible taux de chômage) mais elles ont une espérance de vie légèrement inférieures à la moyenne et surtout un niveau de formation supérieure faible.
- Inversement, les régions de type B2 ont des performances économiques plus faibles mais présentent un bon niveau d'espérance de vie et un niveau de formation conforme à la moyenne européenne.

Références : Parlement européen, Les disparités régionales et la cohésion : quelles stratégies pour l'avenir ?, PE 379.205, IP/B/REGI/IC/2006_201, mai 2007. Voir en particulier le graphique 4.12, « Typologie des performances des régions » et les pages 104 à 111.

Typologie économique et sociale des régions européennes, 2000



Ecart au profil moyen

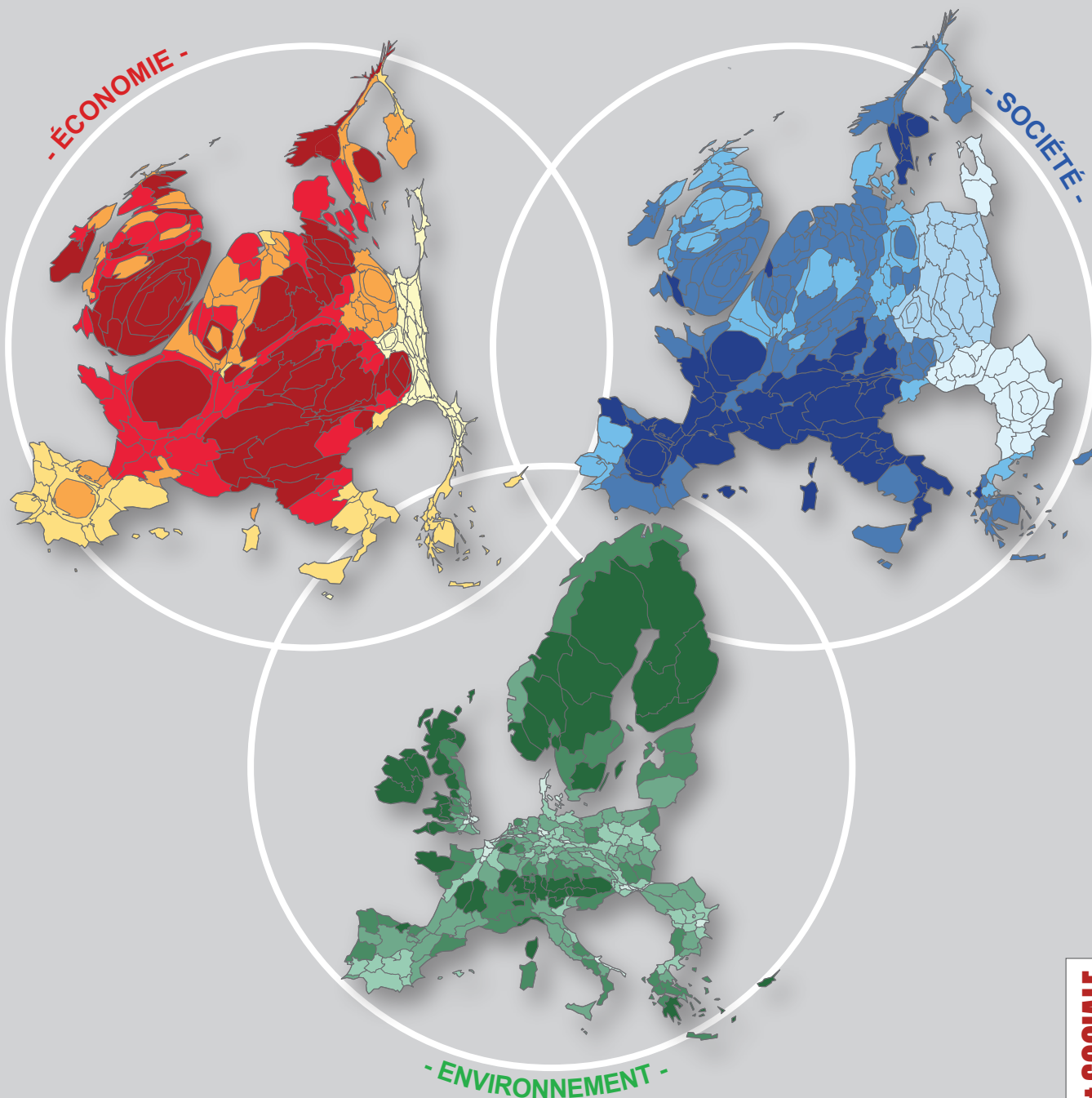


Les cartes géographiques sont des représentations mentales de la réalité qui ne peuvent jamais être définies de façon totalement objective. Par exemple, une carte classique des régions européennes au niveau NUTS2 peut donner l'impression visuelle que certaines régions sont très importantes parce qu'elles couvrent une grande superficie (Norrland suédois, Castille en Espagne). Au contraire, certaines régions métropolitaines sont difficiles à voir car leur superficie est très réduite (Inner London, Bruxelles-capitale, Brême, Bucarest, ...). Il est de ce fait intéressant de proposer des représentations alternatives où l'importance visuelle des régions est proportionnelle à différents critères cible.

- Les trois cartes correspondent aux différentes visions des régions européennes selon trois angles différents : le domaine économique, social ou environnemental. La surface des régions est proportionnelle au niveau de PIB dans le domaine économique (carte en rouge/jaune), à la population totale dans le domaine social (carte en bleu) et aux surfaces naturelles totales dans le domaine environnemental (carte en vert).
- La transformation de la taille des régions en fonction des différents critères (PIB, population ou zones naturelles) montre que le poids et les potentialités des régions et territoires varient selon les domaines. La prise en compte des dimensions à la fois économique, sociale et environnementale pourrait faciliter un développement harmonieux et durable de l'Union européenne, dans le prolongement du SDEC.
- Les choix cartographiques ne sont pas anecdotiques et sont aussi des messages politiques. Ces trois cartes illustrent l'hypothèse que chaque territoire possède des atouts propres à valoriser au niveau de l'Union européenne.

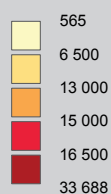
Références : Parlement européen, Les disparités régionales et la cohésion : quelles stratégies pour l'avenir ?, PE 379.205, IP/B/REGI/IC/2006_201, mai 2007. Voir en particulier le graphique 4.13, « Trois visions de l'Europe ».
Parlement européen, Régions en déclin : un nouveau paradigme démographique et territorial, PE 408.928, IP/B/REGI/IC/2007-044, juillet 2008, pour les données sur l'espérance de vie en bonne santé en 2005 page 35 et suiv.

Trois visions de l'importance des régions européennes, 2000-2005



ÉCONOMIE

- Revenu/hab. en 2003 (euros)

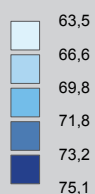


- PIB (euro)

La surface des régions est proportionnelle au niveau de PIB en 2003.

SOCIÉTÉ

- Espérance de vie en bonne santé en 2005 (années)

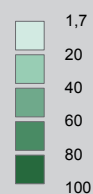


- Population (hab)

La surface des régions est proportionnelle à la population totale en 2004.

ENVIRONNEMENT

- Indice vert* (%)



- Surface verte**

La surface des régions est proportionnelle à la surface verte totale en 2000.

* **Indice vert:** calculé à partir de GLC2000 V2.

Toutes les surfaces à l'exception des aires cultivées et travaillées, des sols nus, des rivières et lacs, des surfaces enneigées et glaciers, des surfaces artificielles ou associé selon la LCSS

** **Surface Verte** = Indice vert * Surface

La politique de cohésion présente un bilan contrasté concernant spécifiquement la problématique des régions en décroissance démographique. Avec la réforme des fonds structurels en 1988, l'Union européenne a ciblé comme priorité absolue (Objectif 1) le problème de rattrapage des régions pauvres, et dans le contexte actuel d'élargissement, il demeure une des priorités majeures pour la période 2007-2013. De fait, si l'on considère les 84 régions qui sont classées en Convergence, il s'avère que la grande majorité d'entre elles sont concernées par les problématiques de déclin démographique.

- La cartographie des dates probables de décroissance démographique des régions européennes suggère l'existence d'un processus de diffusion spatiale de la décroissance démographique (en rouge) autour des régions actuellement touchées par ce phénomène. Dans un contexte général de limitation de l'immigration extra-européenne, un tel processus de diffusion de la décroissance démographique apparaît logique si l'on admet qu'une région économiquement dynamique mais entourée de régions vieillissantes en décroissance démographique éprouvera de plus en plus de difficultés à l'avenir à attirer de la main d'œuvre et des populations jeunes.

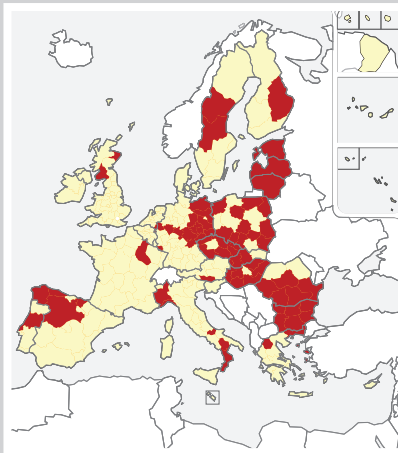
- En 2007, le phénomène de décroissance démographique concerne principalement les régions des pays d'Europe centre-orientale. Mais ce phénomène de diffusion du déclin démographique va toucher rapidement la Finlande, l'Allemagne occidentale et méridionale, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne et le nord-est de la France. Les régions qui devraient résister le plus longtemps à la décroissance démographique sont les régions irlandaises, britanniques, belges, suédoises, néerlandaises ainsi que la moitié sud-ouest de la France et la région parisienne. S'y ajoutent quelques îles méditerranéennes (Chypre, Malte, Corse) et quelques métropoles isolées comme Vienne ou Prague.

Références : Parlement européen, Régions en déclin : un nouveau paradigme démographique et territorial, PE 408.928, IP/B/REGI/IC/2007-044, juillet 2008. Voir notamment la figure 16 et le chapitre 3 sur les mécanismes démographiques de dépopulation.

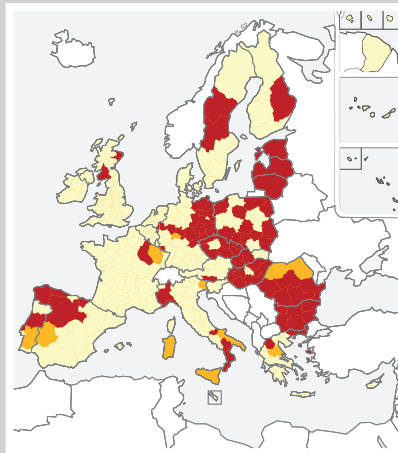
Calendrier de la décroissance démographique

Estimation de l'année à laquelle la population va commencer à décroître

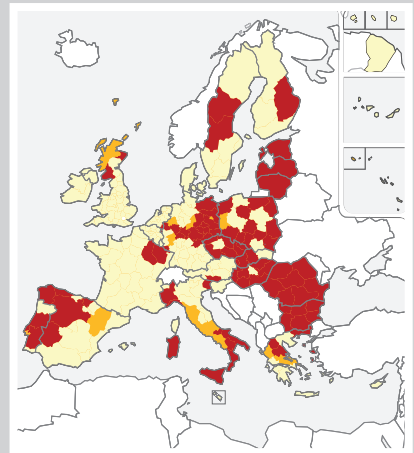
Avant 2007



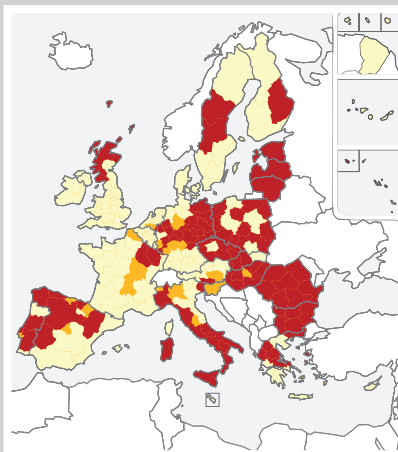
De 2007 à 2012



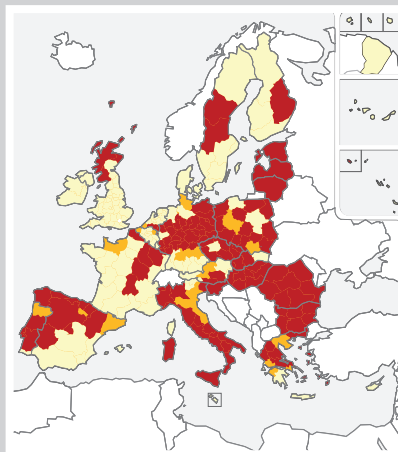
De 2012 à 2017



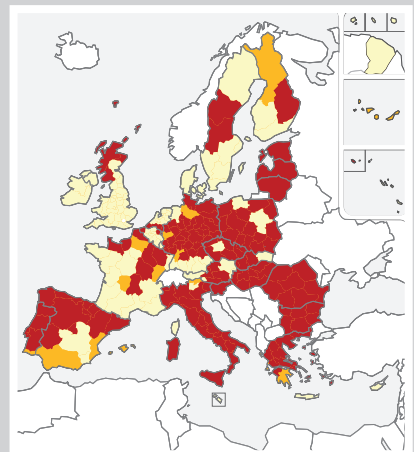
De 2017 à 2022



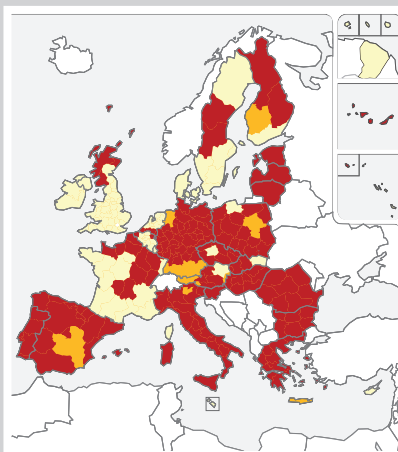
De 2022 à 2027



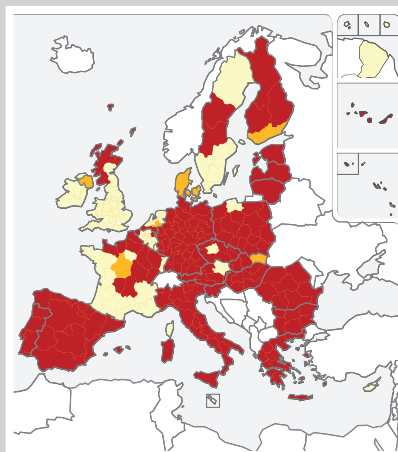
De 2027 à 2032



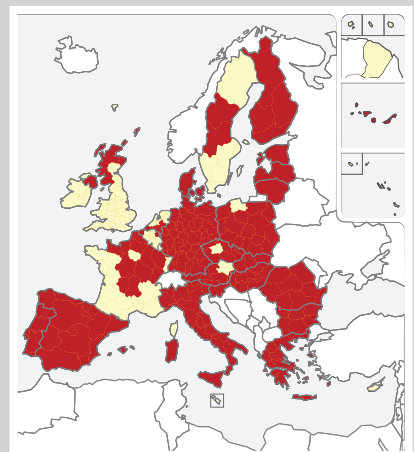
De 2032 à 2037



De 2037 à 2042



Après 2042



- Régions en croissance démographique
- Régions pour lesquelles la population commence à diminuer
- Régions en décroissance démographique



ÉNERGIE - CLIMAT

Avec l'augmentation des concentrations en gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la température moyenne de la planète a sensiblement augmenté au 20e siècle, principalement de 1910 à 1945 et depuis 1976. Ce réchauffement est surtout marqué, pour les terres émergées, aux moyennes et hautes latitudes de l'hémisphère nord. Cela signifie que l'Europe est particulièrement concernée par ce changement.

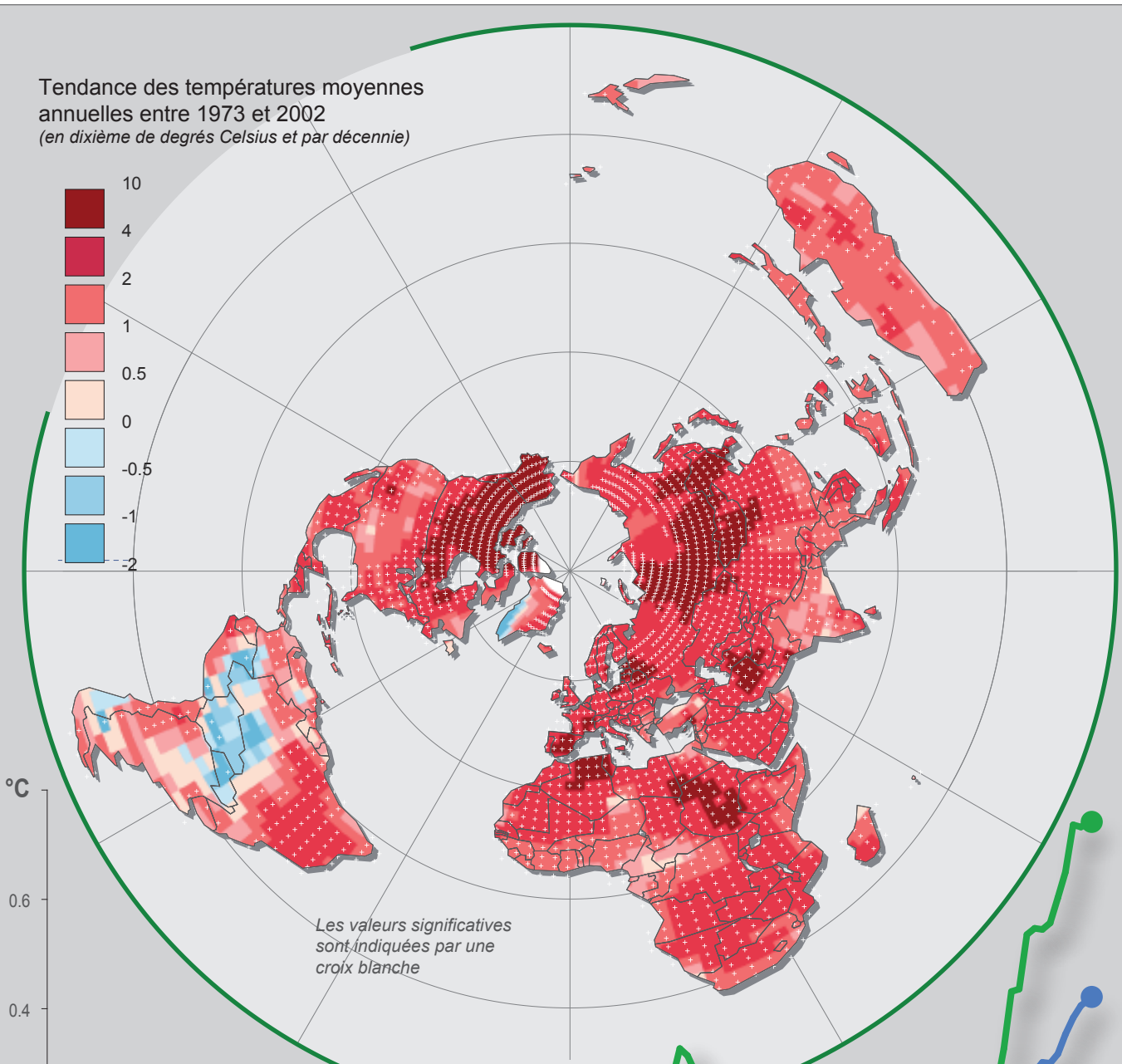
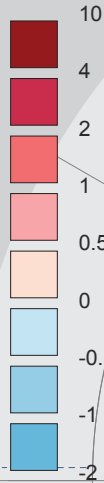
- Les régions d'Europe d'ores et déjà les plus touchées par l'augmentation des températures moyennes sont la péninsule ibérique, le nord de l'Europe orientale et un grand quart sud-est de la France. La carte est construite à partir des températures moyennes annuelles ce qui atténue les variations importantes des températures d'une saison à l'autre.
- A ce réchauffement s'ajoute une baisse de la pluviométrie, essentiellement en Europe méridionale (jusqu'à 20% à dans certaines régions), ou une augmentation, essentiellement en Europe du Nord (+10 à +40%).
- Le graphique permet de mettre la situation de l'Europe en perspective en la rapportant aux tendances mondiales. Depuis le 19e siècle, elle connaît une hausse plus forte de ses températures que la moyenne mondiale (+ 0,8°C au 20ème siècle pour l'Europe contre + 0,6° C pour le Monde).

Références : Atlas de l'Europe dans le monde, La Documentation française, à paraître. Voir la partie V. « Qualité de vie », Chapitre « environnement et développement durable ».

Mitchell, T.D., Carter, T.R., Jones, P.D., Hulme, M., New, M. : A comprehensive set of high-resolution grids of monthly climate for Europe and the globe: the observed record (1901-2000) and 16 scenarios (2001-2100), Journal of Climate, 2003.

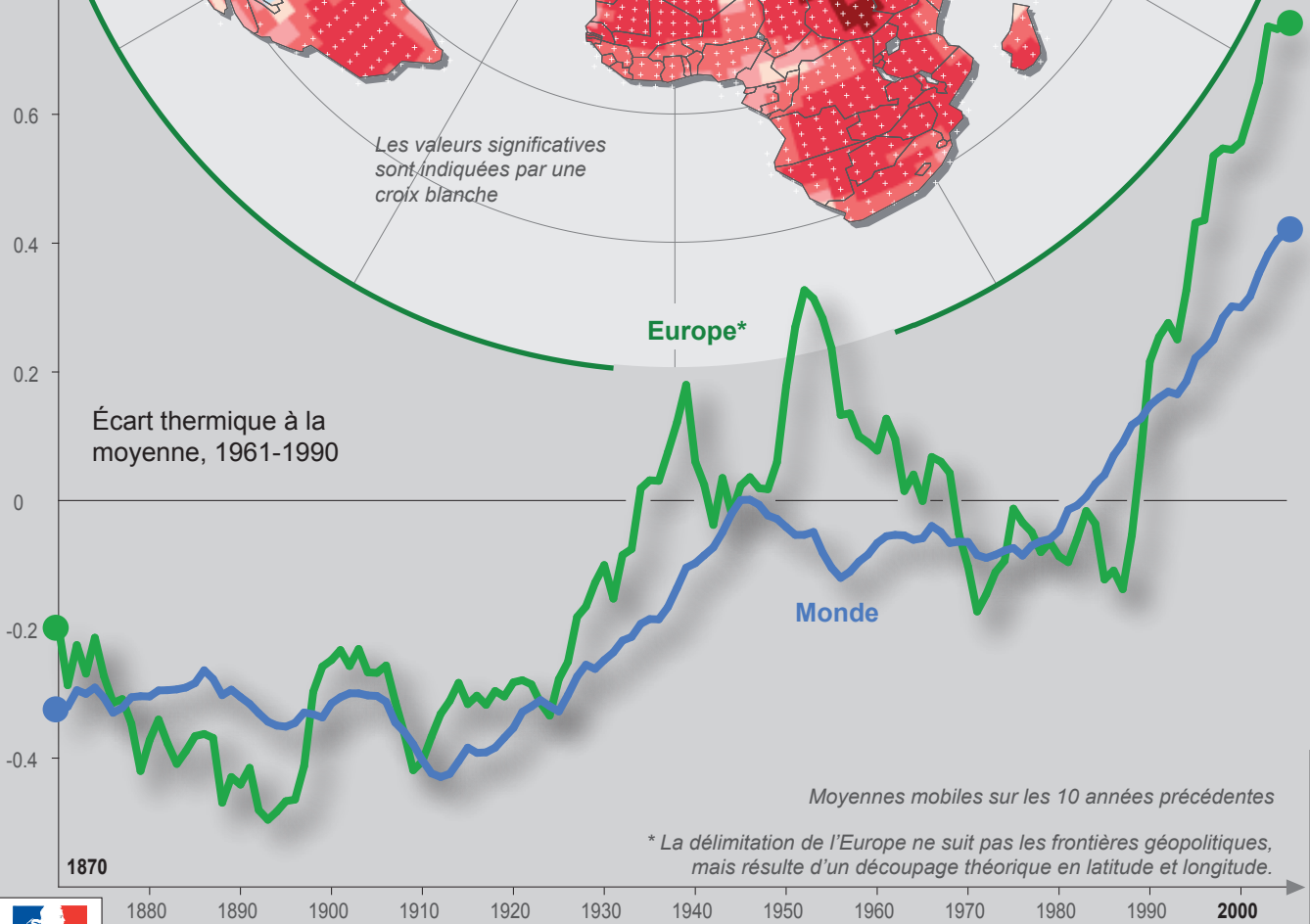
Évolution des températures dans le monde, 1973-2002

Tendance des températures moyennes annuelles entre 1973 et 2002
(en dixième de degrés Celsius et par décennie)



Les valeurs significatives sont indiquées par une croix blanche

°C



Écart thermique à la moyenne, 1961-1990

Europe*

Monde

Moyennes mobiles sur les 10 années précédentes

* La délimitation de l'Europe ne suit pas les frontières géopolitiques, mais résulte d'un découpage théorique en latitude et longitude.

1870

1880 1890 1900 1910 1920 1930 1940 1950 1960 1970 1980 1990 2000

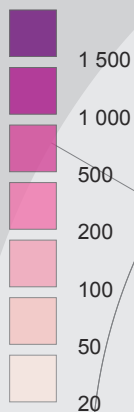
Cette carte est fondée sur le calcul de potentiels d'émission de CO₂ dans un voisinage de 500 km. Elle évalue la situation locale de chaque point de territoire en la comparant à celle des territoires environnants. Par exemple, les émissions de CO₂ sont supérieures à 1 500 millions de tonnes d'équivalent pétrole par an dans un rayon de 500 km autour de chaque point situé dans les zones colorées en rouge foncée.

- La carte montre que la géographie des émissions de CO₂ rappelle celle de la production de richesses à l'échelle mondiale. On retrouve la Triade des pays les plus industrialisés et l'ensemble des grands pays émergents, ainsi que les régions les plus densément peuplées. L'Union européenne est une des principales zones d'émission de CO₂, notamment dans sa partie la plus peuplée, avec un gradient décroissant à mesure que l'on avance vers les périphéries. Mais les émissions demeurent élevées en Russie et dans les pays du Golfe Persique.
- Le graphique confirme que l'Asie orientale connaît une croissance rapide des émissions depuis 1990. Inversement, les émissions sont en baisse en Europe et elles n'augmentent que légèrement en Amérique du Nord. Ces deux dernières ont donc sans doute fait des efforts mais, par le jeu des délocalisations, elles ont aussi réussi à exporter certaines de leurs industries polluantes vers l'Asie pacifique.
- Le problème des réductions d'émissions de CO₂ ne peut donc pas être traité à l'échelle des états ou même de l'UE. Il nécessite de fixer des objectifs à l'échelle mondiale ou, au moins, par grandes régions du monde (Amériques, Europe-Russie-Proche-Orient, Asie-Pacifique).

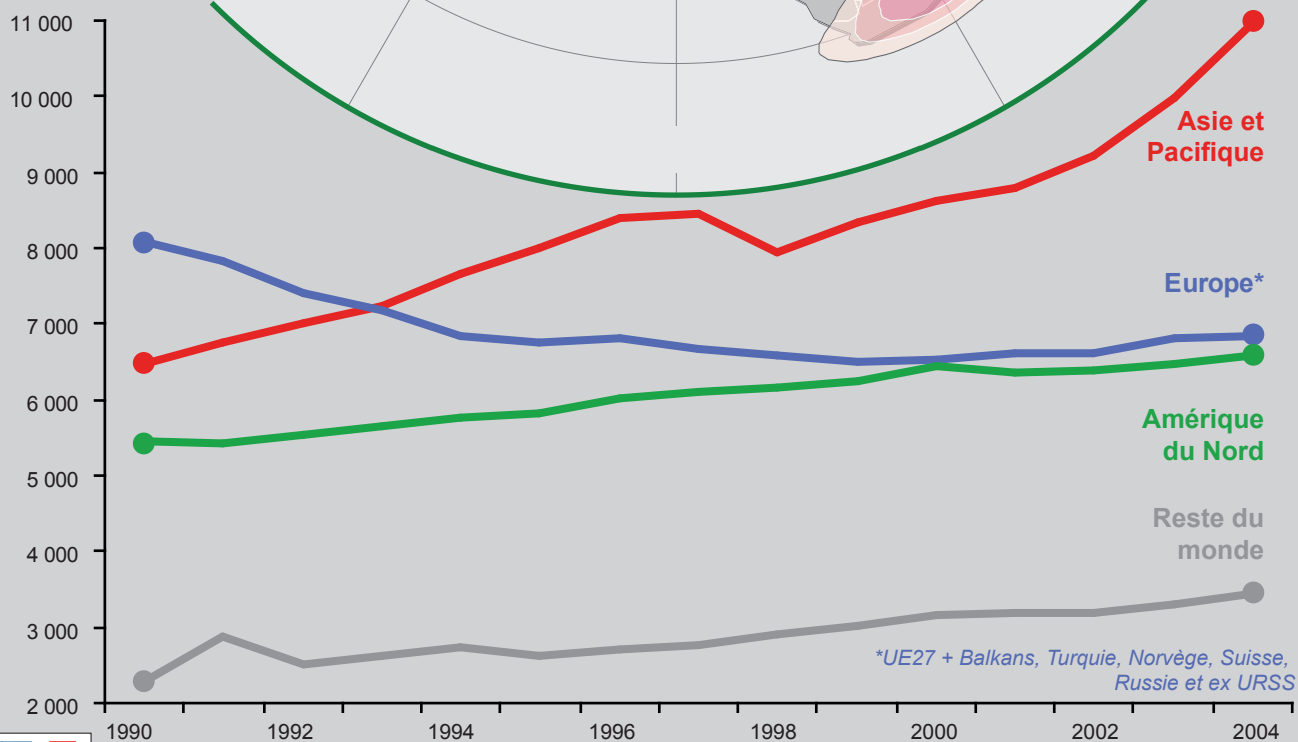
Références : GRASLAND, C., 2001, "Essai de représentation cartographique des émissions de CO₂ dans le monde vers 1985: problèmes cartographiques et enjeux politiques", Annales des Mines, coll. Réalités industrielles, 15 p

Émissions de CO₂ dans le monde, 2004

Potentiels de CO₂ émis dans un voisinage de 500 km en 2004
(Mtoe : millions de tonnes équivalent pétrole)



Emissions de CO₂
(Milliards de Tonnes)



*UE27 + Balkans, Turquie, Norvège, Suisse, Russie et ex URSS

A l'intérieur même de l'UE, les performances en matière de réduction des émissions de CO₂ sont très variables selon les pays et selon les secteurs d'activité.

- La carte principale représente les émissions de CO₂ en 2005 et l'évolution des émissions annuelles de CO₂ entre 1990 et 2002. L'Union européenne est coupée en deux. Dans les pays du sud et de l'ouest (en jaune-orange), ces émissions ont nettement augmenté, ce qui peut être mis en relation avec la croissance économique rapide de certains pays (Espagne, Irlande). Dans d'autres pays (en vert), les émissions ont baissé, ce qui est dû parfois à des efforts réels des États et des entreprises mais semble surtout le résultat de la contraction de l'activité économique consécutive à la disparition des régimes socialistes.

- L'approche sectorielle de l'évolution des émissions de CO₂ (graphique et cartes) montre que l'énergie, les transports et les industries sont responsables de la majorité des émissions, mais avec des évolutions variées selon les États. Les émissions ont baissé dans la plupart des pays du centre et du nord de l'Europe. C'est dans le secteur des transports qu'il reste le plus d'efforts à faire dans la quasi-totalité de l'Union européenne.

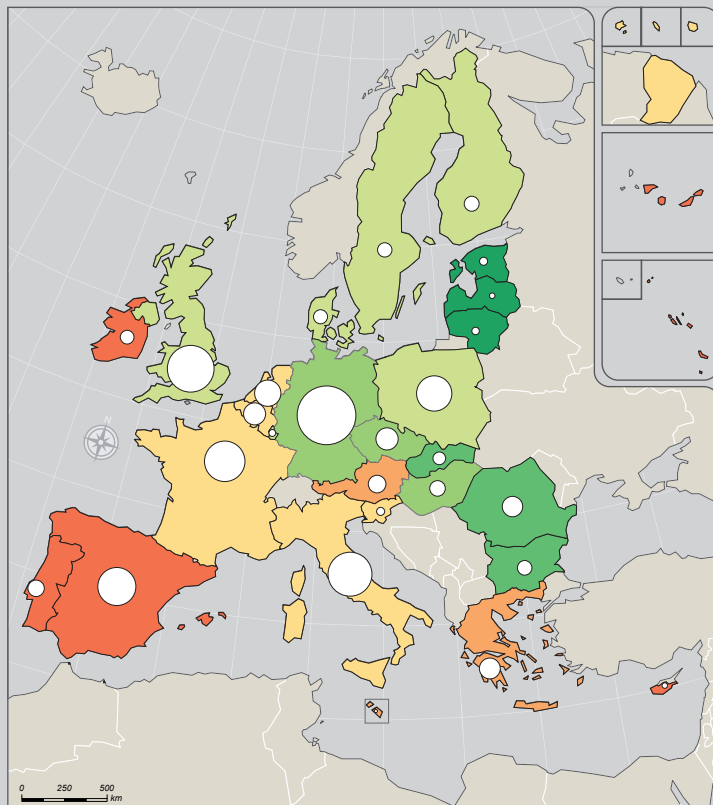
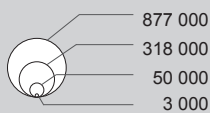
Évolution des émissions de CO₂ dans l'Union européenne, 1995-2005

Les émissions de CO₂ dans leur ensemble

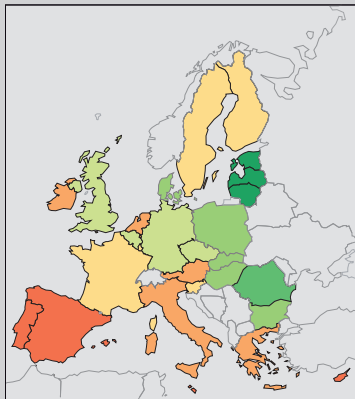
Évolution 1990-2005 des émissions de CO₂
(taux de croissance moyen annuel, %)



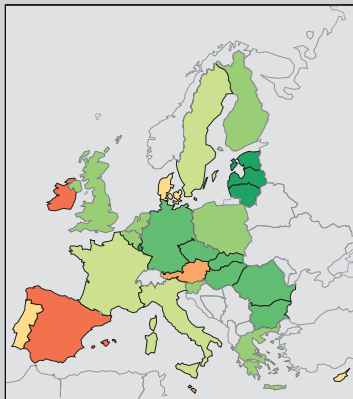
Emissions de CO₂ en 2005
(Milliers de tonnes)



Industrie de l'énergie



Industrie de transformation

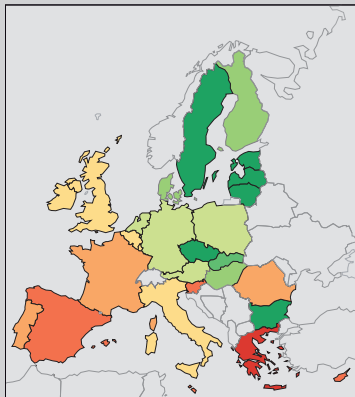


Approche sectorielle de l'évolution des émissions de CO₂

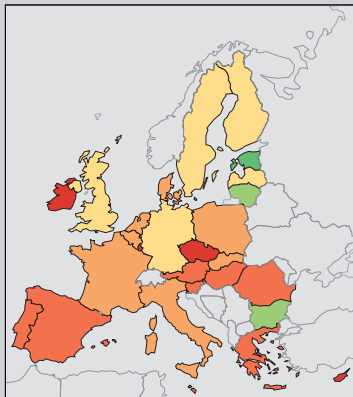
Évolution 1990-2005 des émissions de CO₂
(taux de croissance moyen annuel, %)



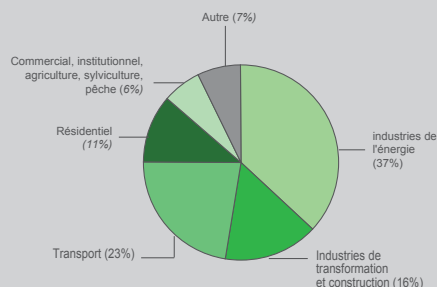
Résidentiel



Transport



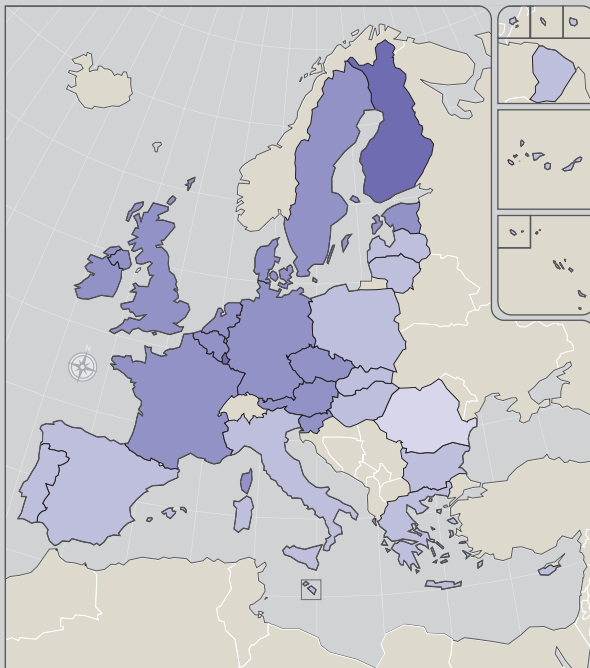
Origine des émissions de CO₂ dans l'UE 27, 2005



Ces cartes donnent une bonne représentation des choix politiques faits par les pays membres de l'UE en matière d'environnement. Leurs performances dans ce domaine sont encore très inégales.

- La consommation d'énergie par habitant est une donnée brute influencée par divers facteurs : climat, situation économique générale... Les pays du sud et de l'est de l'Union européenne consomment moins par habitant que ceux du centre, du nord et de l'ouest.
- Il n'y a pas de corrélation claire avec la carte des émissions de CO2 par habitant. Les émissions sont particulièrement élevées en Allemagne, dans les pays voisins et dans l'Europe du nord.
- Pour la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité, les situations sont très contrastées, traduisant des niveaux inégaux d'engagement des pays membres dans ce domaine.
- Pour le recyclage des déchets, ce sont l'Allemagne et les pays voisins, ainsi que l'Irlande, qui ont fait le plus d'efforts. Inversement, beaucoup de nouveaux membres, la Grèce et la Finlande sont en retard.

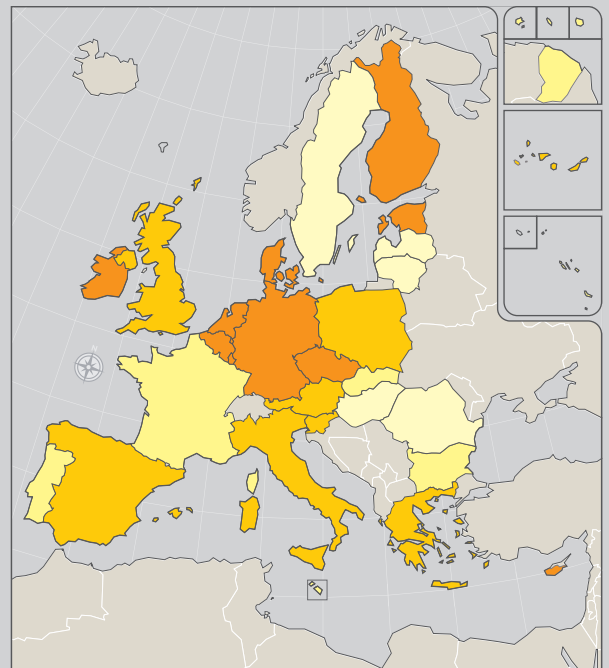
Consommation d'énergie



Consommation d'énergie par habitant en kg équivalent pétrole en 2006 (kgoe / hab)



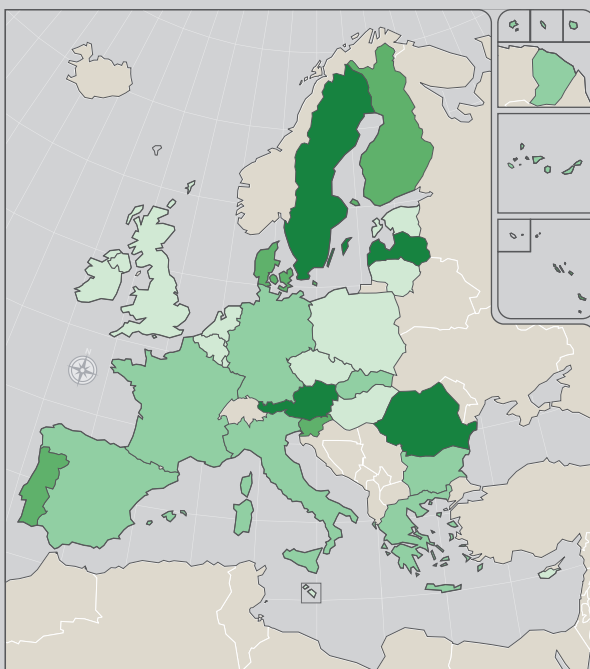
CO₂ par habitant



Émissions totales de CO₂ par habitant en 2006 (tonnes par habitant)



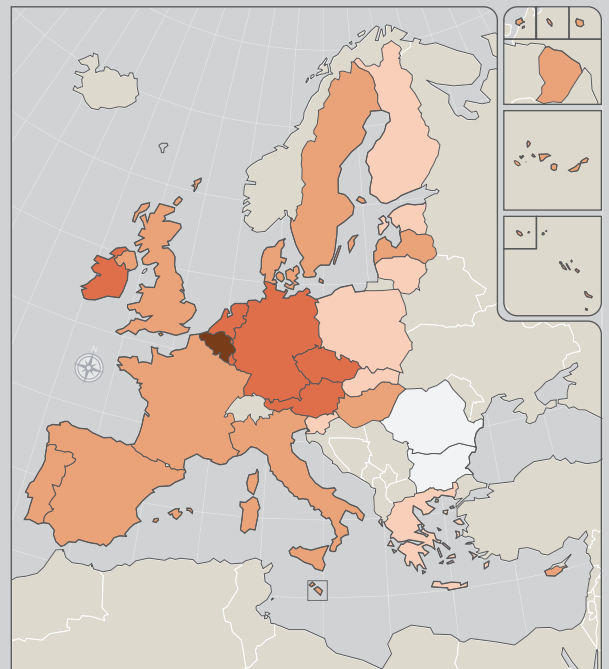
Énergies renouvelables



Part de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables par rapport à la consommation totale d'électricité en 2006 (%)



Recyclage des déchets



Part des déchets recyclés sur le total collecté en 2003 (%)



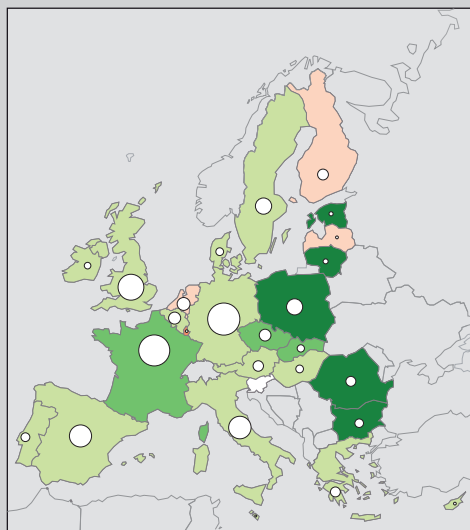
L'énergie soulève des enjeux environnementaux, économiques et politiques majeurs. Une trop forte dépendance énergétique constitue un facteur de risque que les États tentent de combattre individuellement. Mais la stratégie la plus efficace consiste à développer une politique à l'échelle de l'Union européenne et des pays voisins. Il est également important de voir le rôle spécifique de chaque secteur (transport, industrie, ménages) dans la consommation d'énergie et de ne pas se focaliser sur un seul.

- Dans son ensemble, l'indépendance énergétique de l'Union européenne est loin d'être assurée et seuls quelques pays ont une production d'énergie supérieure à leur consommation grâce à l'exploitation de ressources de charbon (Pologne, Rep. Tchèque), d'hydrocarbures (Royaume-Uni, Pays-bas), de centrales nucléaires (Bulgarie) ou d'énergies renouvelables. Les plus fortes dépendances extérieures concernent les pays méditerranéens, la Belgique et l'Irlande.
- La situation est en revanche bien meilleure si on isole le domaine de l'électricité où presque tous les pays ont une production supérieure à leur consommation et sont exportateurs nets d'électricité. Les seules exceptions sont la Lettonie, la Finlande, les Pays-Bas et le Luxembourg.
- La décomposition de la consommation d'énergie par grands secteurs permet de montrer que le transport est le premier poste de consommation dans les grands pays d'Europe de l'Ouest (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne) tandis que l'industrie demeure le secteur dominant en Europe du Nord et dans les nouveaux pays membres. Le secteur résidentiel est également important dans tous les pays, en particulier la Pologne et la Hongrie où sa part est plus élevée que celle des transports ou de l'industrie.

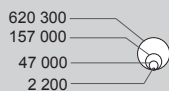
Production et consommation d'énergie dans l'Union européenne, 2005

La production et la dépendance énergétique

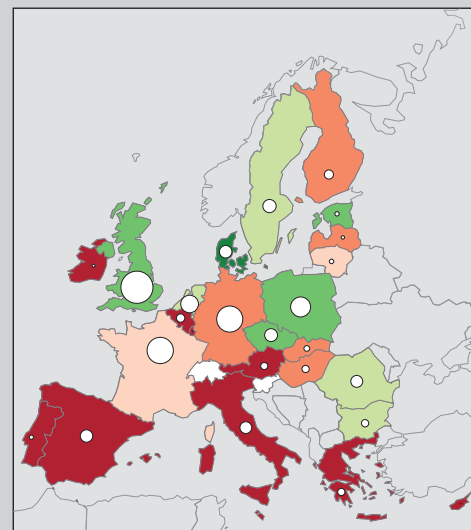
L'électricité



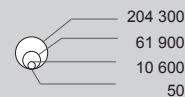
Production d'électricité en 2005
(GWh)



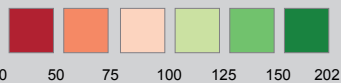
L'énergie



Production d'énergie en 2005
(Milliers de tonnes équivalent pétrole)



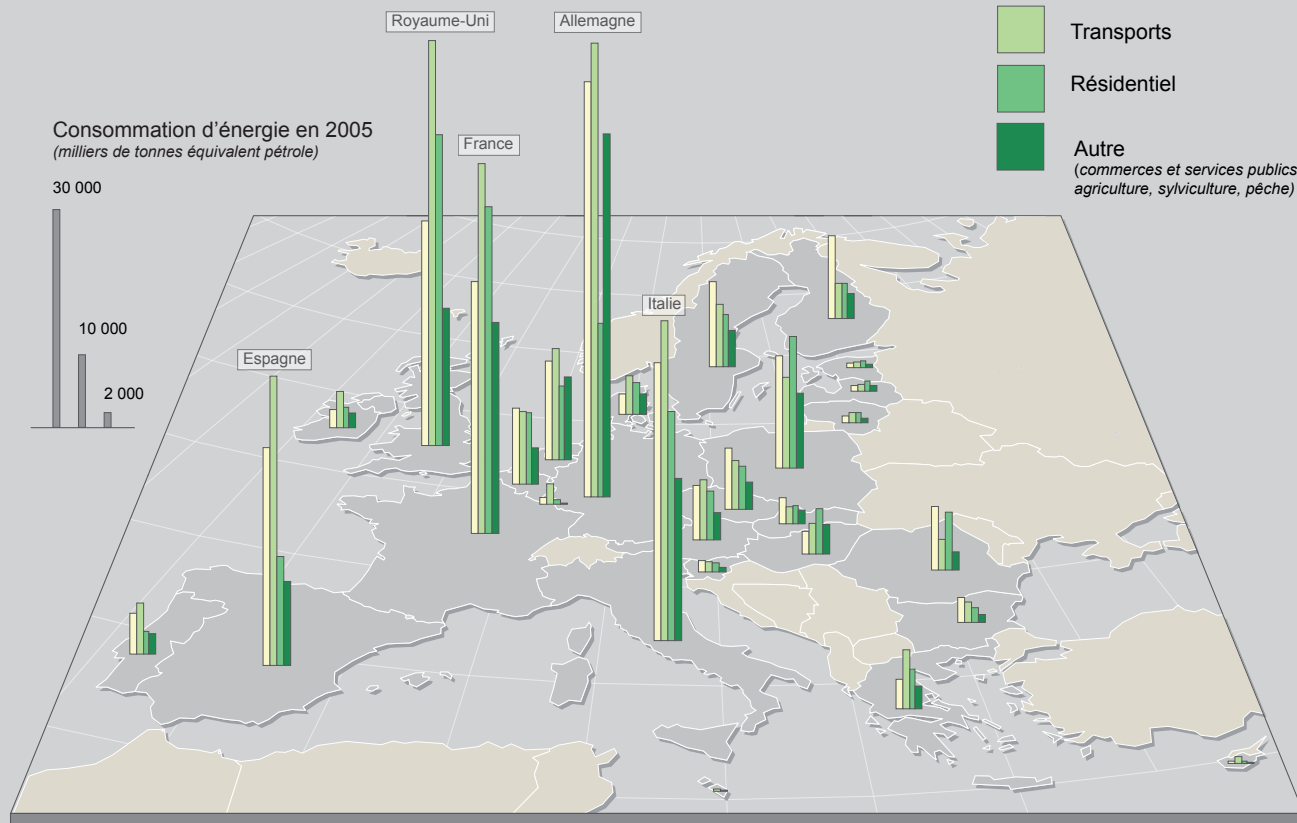
Production / Consommation (%)



DÉPENDANCE ÉNERGETIQUE ← → INDÉPENDANCE ÉNERGETIQUE

La consommation d'énergie par secteur*

Consommation d'énergie en 2005
(milliers de tonnes équivalent pétrole)



- Industrie
- Transports
- Résidentiel
- Autre
(commerces et services publics, agriculture, sylviculture, pêche)

* La consommation d'énergie fait référence à la consommation cumulée de charbon, de pétrole brut, de produits pétroliers, de gaz, de nucléaire, d'énergie hydroélectrique, de géothermie, de solaire, de combustible (déchets...), d'électricité et de chaleur.

L'Union européenne est de plus en plus dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements en ressources énergétiques, en raison de l'amenuisement de ses propres ressources. Sa dépendance énergétique est passée de 44 à 56 % entre 1995 et 2005. La dépendance vis-à-vis de certains grands pays fournisseurs est un facteur de risque pour l'Union européenne car ils ne sont pas tous fiables. L'exemple du gaz est particulièrement démonstratif.

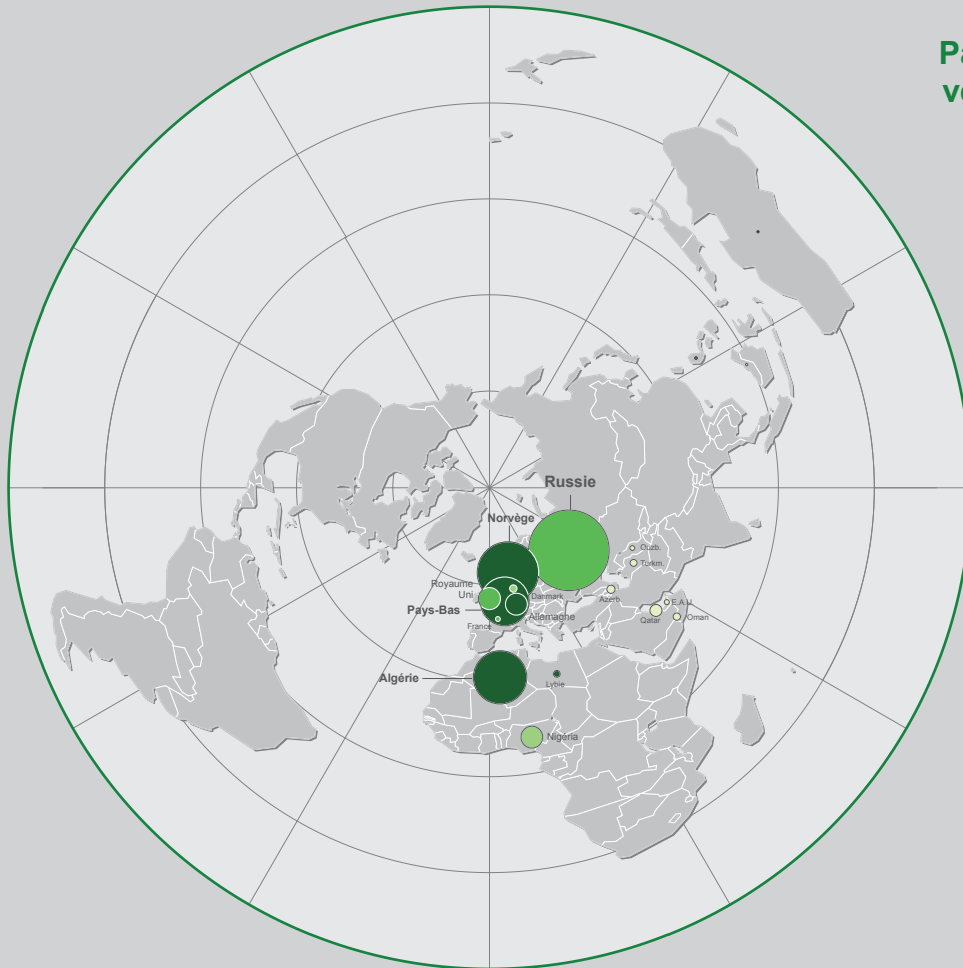
- L'approvisionnement en gaz de l'Union vient des pays membres mais aussi de pays proches voire très proches. La Russie est son premier fournisseur. Toutefois, même si son poids est considérable, il ne doit pas être surestimé pour plusieurs raisons. L'Union diversifie ses approvisionnements en faisant appel à d'autres pays producteurs (Norvège, Algérie, Nigeria). La Russie ne domine pas dans les approvisionnements de toute l'Union, mais seulement dans la moitié des pays membres (Europe centrale, Allemagne, Grèce, Finlande). Il s'agit souvent de petits pays sur le plan démographique et économique (Pays baltes, Slovaquie, Bulgarie, Grèce). Les autres pays comptent davantage sur leurs propres ressources (Danemark, Pays Bas) ou font appel à d'autres fournisseurs (Espagne, France, Italie, Belgique).

- D'autres fournisseurs potentiels proches de l'Union pourraient être sollicités davantage, à condition d'ouvrir de nouveaux itinéraires d'importation par gazoduc (Asie centrale, Golfe persique dont Iran) ou de développer le transport de gaz liquéfié par mer.

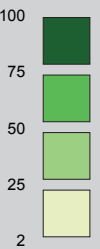
Références : Atlas de l'Europe dans le monde, La Documentation française, à paraître. Voir notamment dans la partie « Réseaux », le chapitre 14 sur les « flux énergétiques ».

Les dépendances énergétiques de l'Union européenne, 2003

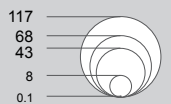
Pays exportateurs de gaz vers l'Union européenne, 2002 - 2004



Part de l'Union européenne dans les exportations totales de gaz du pays (en % des exports totaux des fournisseurs)



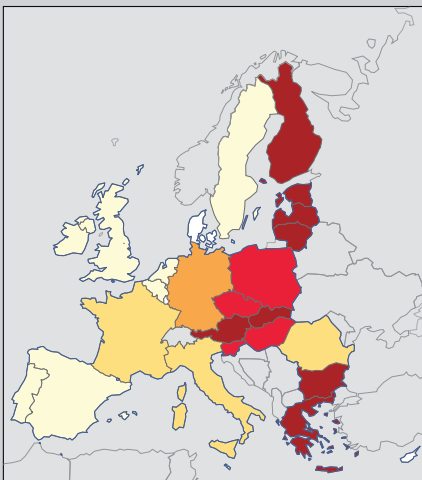
Origine des importations de gaz de l'UE 27 entre 2002 et 2004* (moyenne annuelle en milliards de mètres cubes)



(*) Moyenne annuelle 1999-2001 pour l'Autriche et le Luxembourg

Origine du gaz consommé dans l'Union européenne, 2003

Consommation de gaz russe



Consommation de gaz algérien



Consommation de gaz norvégien



Part dans la consommation totale du pays (%)



NB: moyenne annuelle 2002-2004 pour tous les pays sauf le Luxembourg (1999-2000)



DÉVELOPPEMENT des TERRITOIRES RURAUX

Ces documents ont été élaborés à partir de l'annexe statistique du rapport "Développement rural dans l'Union européenne" publié par la DG AGRI (2007). La carte située en haut du document présente la répartition totale du FEADER par État Membre. La seconde carte présente la répartition de ces mêmes fonds selon les trois nouveaux objectifs définis par le Conseil de l'Union européenne.

De considérables simplifications ont été introduites dans la nouvelle période de programmation 2007-2013 au regard de la précédente. Le développement rural est maintenant financé par un fond unique : le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Les 5 précédents programmes ont été regroupés en un seul. Une approche stratégique a également été introduite par le Community Strategic Guidelines qui a été adopté par le Conseil en Février 2006. D'après ce document, le soutien aux zones de développement rural doit contribuer aux principales priorités communautaires, doit être en phase avec les autres mesures en faveur de la cohésion et de l'environnement, et enfin à la mise en place de la réforme de la politique agricole commune. En accord avec les objectifs de la réforme de la PAC qui ont été adoptés en 2003 (mettre en place un système d'aide découlé de la production et accroître la capacité de rétention des populations des régions rurales), trois objectifs majeurs ont été définies pour la politique de développement rural au cours de la période 2007-2013 :

- Accroître la compétitivité de l'agriculture et du secteur forestier
- Améliorer l'environnement et les paysages ruraux par une meilleure gestion des surfaces.
- Améliorer la qualité de la vie dans les espaces ruraux et promouvoir une diversification des activités économiques.

Références : Commission Européenne, Rural Development in the European Union - Statistical and Economic Information - Report 2007, Décembre 2007.

http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/rurdev2007/index_en.htm

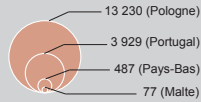
Cadre budgétaire de l'Union européenne, 2007-2013, voir :

http://www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/fiche_programme/cadre_bugetaire.html

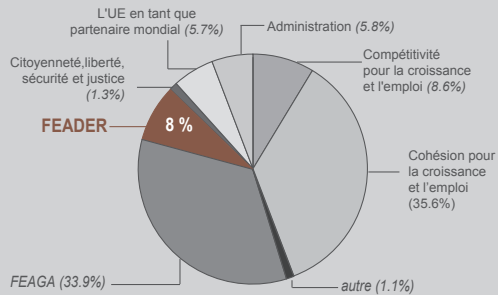
Budget pour le 2e pilier de la PAC

Budget 2007-2013 pour le développement rural (FEADER)

Enveloppe budgétaire par Etat (millions d'Euros)



Part du FEADER dans le budget de l'UE sur la période 2007 - 2013

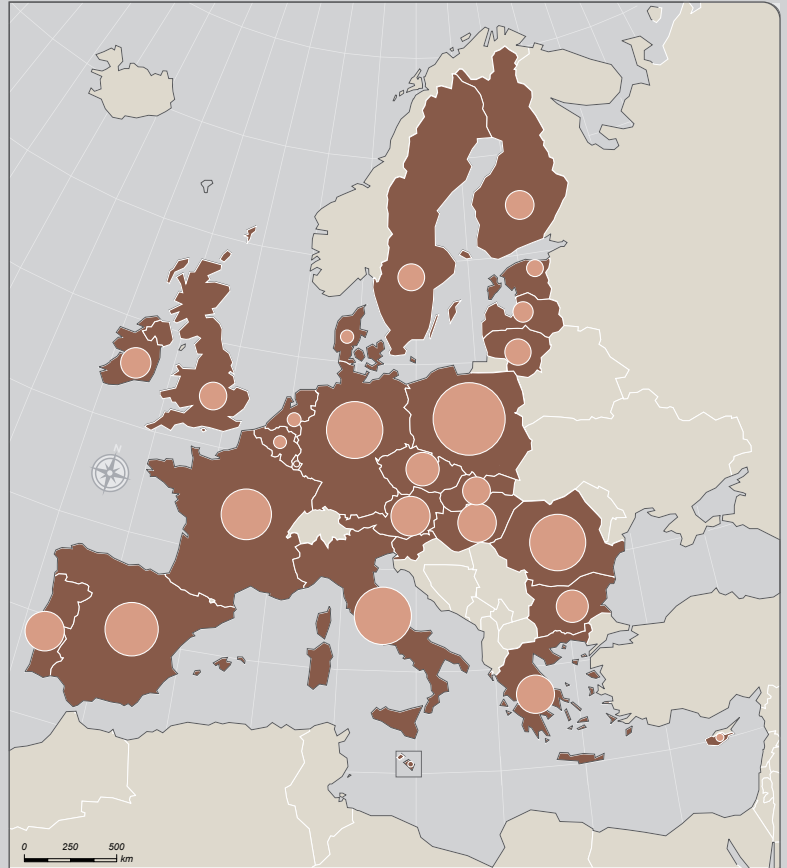


Total : 863,3 milliards

FEADER : Fond européen agricole pour le développement rural

FEAGA : Fond européen agricole de garantie

AUTRE : Aides au secteur de la pêche, soutien aux programmes environnementaux, administratifs



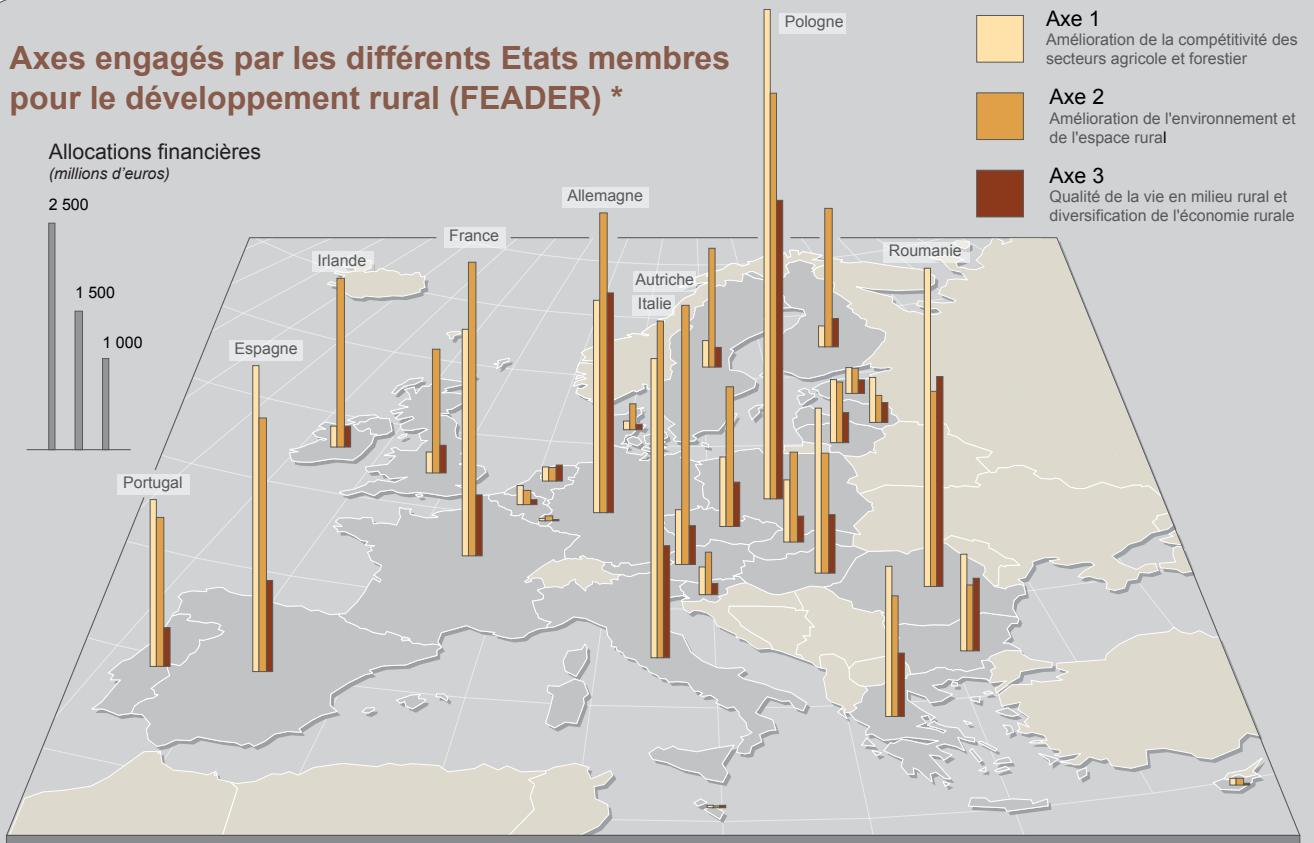
Axes engagés par les différents Etats membres pour le développement rural (FEADER) *

Allocations financières (millions d'euros)

2 500

1 500

1 000



* Les axes résument les stratégies pour le développement rural définies par le Conseil de l'Union européenne. En fonction de ces orientations, chaque État membre répartit ces allocations selon ses priorités.

MAILLAGE : NUTS 0

Des typologies « urbain-rural » des régions européennes ont été produites par différentes organisations (OCDE, ESPON) de manière à faciliter le suivi du développement rural et fournir des indicateurs agrégés des tendances dans chaque type de région. Mais ces typologies « urbain-rural » sont très sensibles aux divisions territoriales et sujettes à de grandes variations selon l'échelle à laquelle elles sont définies (NUTS2, NUTS3, ...). Ce problème a été analysé par le projet ORATE 3.4.3. MAUP (Problème des Unités Spatiales Modifiables).

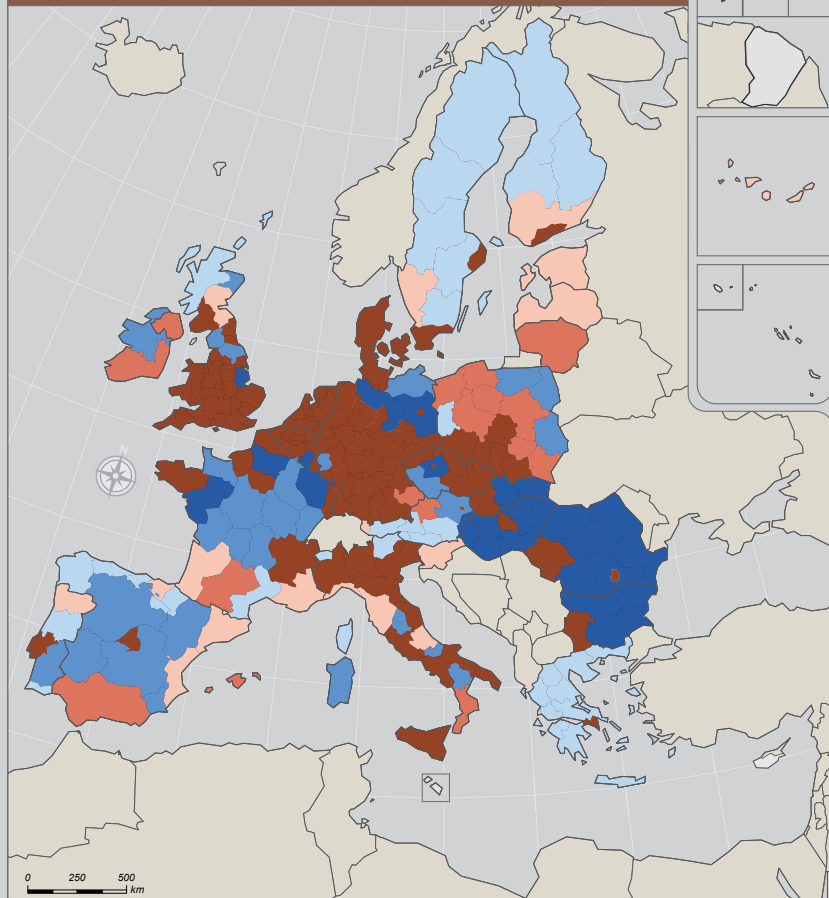
- La répartition spatiale de la typologie urbain-rural qui est basée sur la densité de population, le niveau des FUA (Aires Urbaines Fonctionnelles) et l'utilisation du sol a été présentée aux niveaux NUTS2 et NUTS3. En moyenne, on trouve globalement la même distribution spatiale des zones de la typologie urbain-rural. Mais au delà des similarités de la répartition d'ensemble, on peut observer des différences importantes qui sont liées à l'échelle de l'analyse.

- Le critère d'influence urbaine est basé sur la densité de population mais aussi sur l'existence d'une unité urbaine de niveau européen. De ce fait, d'importantes différences peuvent apparaître entre les typologies réalisées au niveau NUTS2 ou NUTS3. Par exemple, dans le sud-ouest de la France, seules les unités NUTS3 de Gironde et de Haute Garonne sont caractérisées par une forte influence urbaine (et un haut niveau d'intervention humaine) du fait de la présence d'unités urbaines de niveau européen (respectivement Bordeaux et Toulouse) tandis que les unités spatiales voisines sont caractérisées par une faible influence urbaine. La situation est complètement différente au niveau NUTS2 où les régions d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées sont toutes deux caractérisées par une forte influence urbaine. En Irlande, l'intégration de l'unité NUTS3 de Dublin (qui possède une unité urbaine de niveau européen) dans une zone plus large de niveau NUTS2 change complètement la cartographie et aboutit à une division de l'Irlande en deux zones : une zone NUTS2 avec une forte influence urbaine et une autre avec une faible influence urbaine


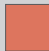




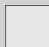
Références: The Monitoring Committee, ESPON Project 3.4.3 The Modifiable Areas Unit Problem, Final report, 2006. Voir pages 94 et suivantes Part 2 ESPON and the MAUP, Chap. 1.2 How MAUP can be seen for Cross Typologies? Figures 40 et 41.

Typologie Urbain - Rural (ESPON), 2000

NUTS 2



TYPLOGIE DES ZONES URBAINES ET RURALES

-  Influence urbaine élevée et intervention humaine forte
-  Influence urbaine élevée et intervention humaine moyenne
-  Influence urbaine élevée et intervention humaine faible
-  Influence urbaine faible et intervention humaine forte
-  Influence urbaine faible et intervention humaine moyenne
-  Influence urbaine faible et intervention humaine faible
-  Absence d'information

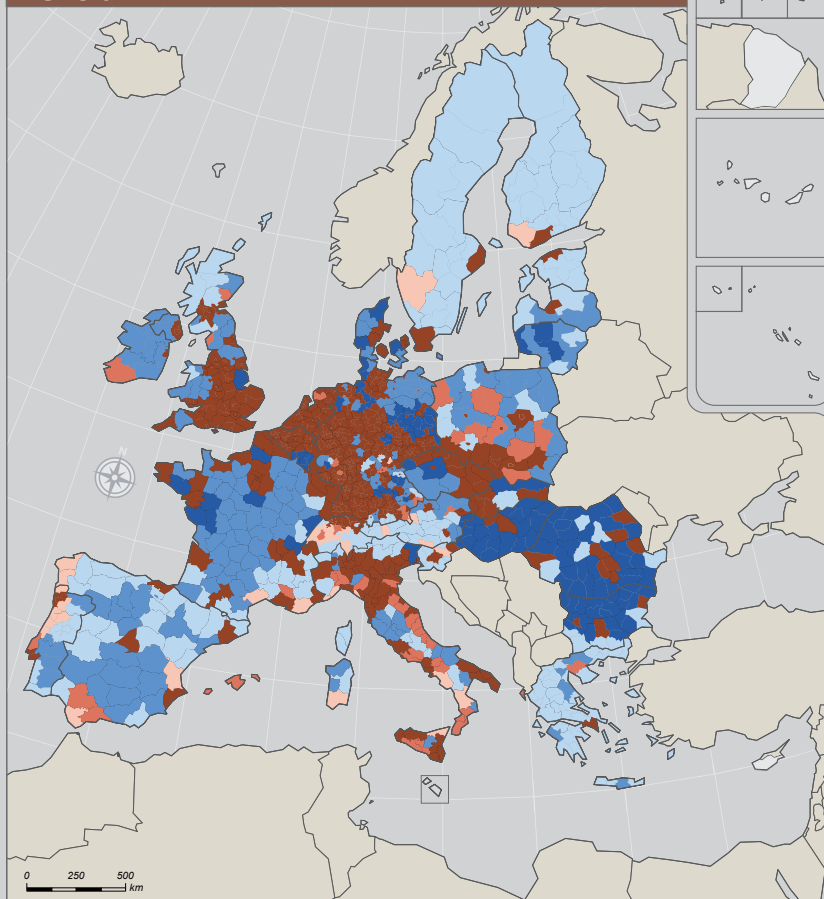
Critères du degré de l'influence urbaine

- Densité de population supérieure à la moyenne (107 habts/km² UE27+Suisse + Norvège)
- Présence d'au moins une zone fonctionnelle urbaine de niveau européen selon la typologie ESPON (Projet 1.1.1)

Critères du degré de l'intervention humaine

- forte : surfaces artificielles supérieures à la moyenne (3.5%)
- moyenne : surfaces agricoles supérieures à la moyenne (50.4%)
- faible : surfaces résiduelles d'utilisation du sol supérieures à la moyenne (46.2%)

NUTS 3



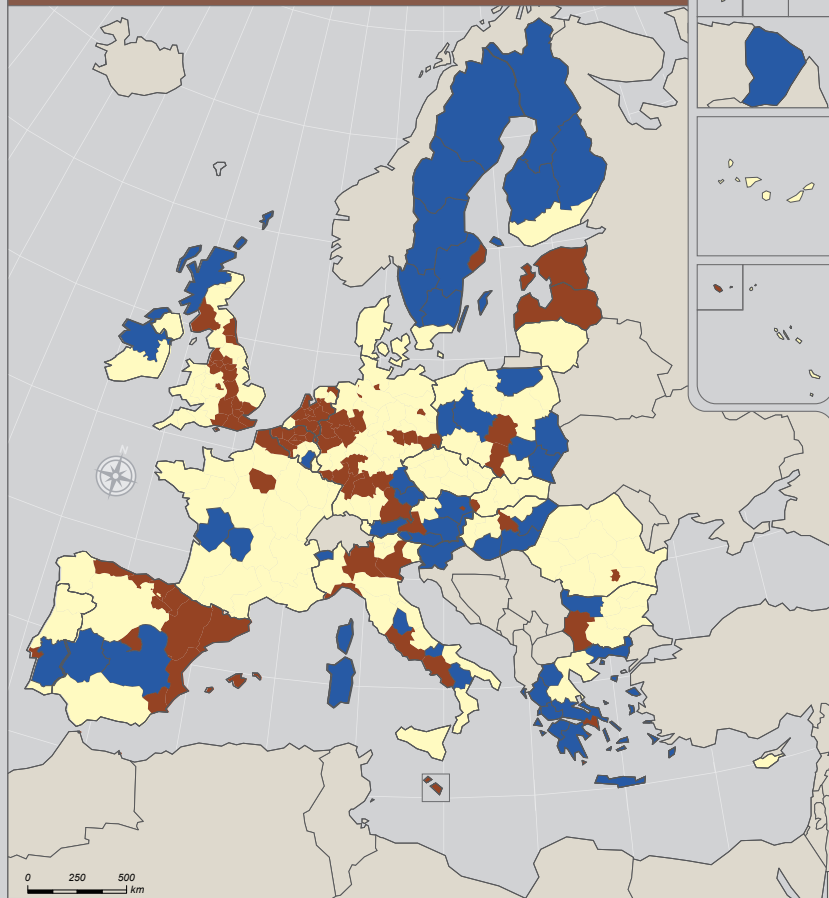
MAILLAGE : NUTS 2 & NUTS 3

Voir le commentaire page 53.

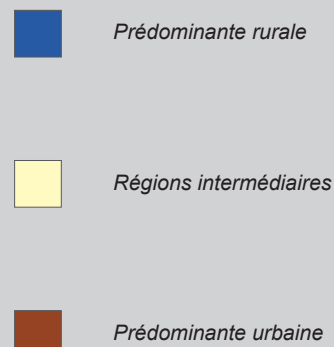
Références : Commission Européenne, Rural Development in the European Union - Statistical and Economic Information - Report 2007, Décembre 2007.
http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/rurdev2007/index_en.htm

Typologie Urbain - Rural (OCDE), 2000

NUTS 2



Typologie des zones urbaines et rurales selon l'OCDE

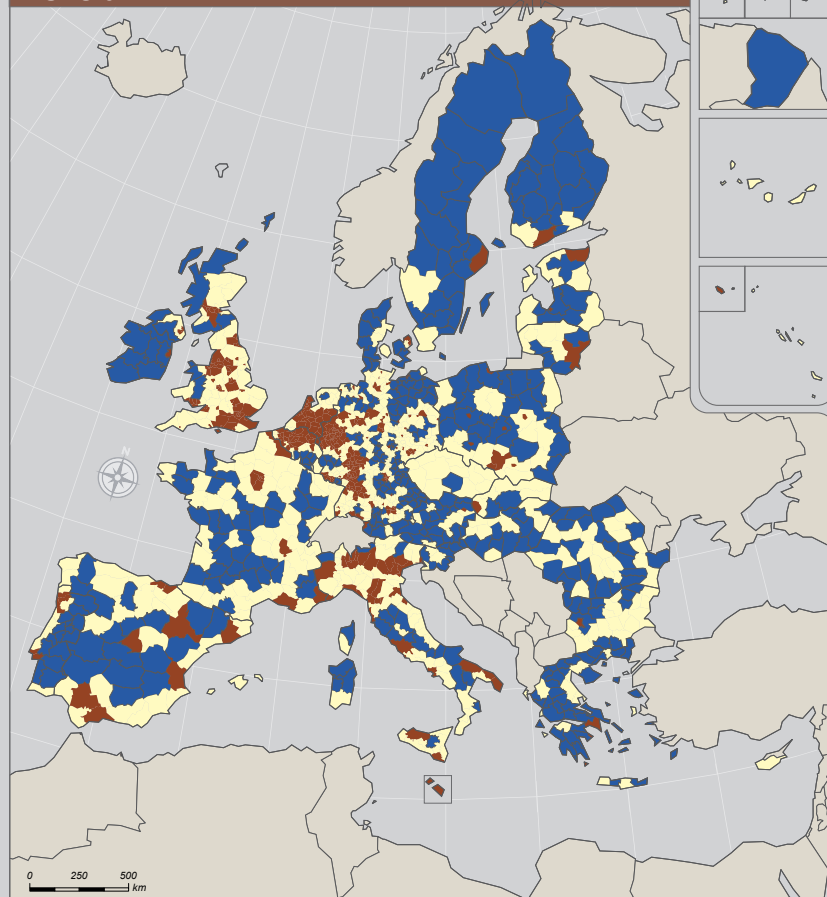


Critères de classification en urbain, intermédiaire et rural

La classification est basée sur la part de la population vivant dans les unités locales rurales. Les unités locales rurales sont définies comme des unités administratives locales (UAL1 et 2) ayant une densité de population inférieure à 150 habitants par km².

- Régions rurales : > 50%
- Régions intermédiaires : 15% to 50%
- Régions urbaine : < 15%

NUTS 3



MAILLAGE : NUTS 2 & NUTS 3

Malgré la part relativement faible que représente l'emploi agricole par rapport à la force de travail dans son ensemble au niveau régional, il n'en demeure pas moins que ce secteur d'activité revêt une importance stratégique dans le développement des territoires au regard des enjeux qu'il soulève : surface utilisée, diversité et importance de la production, organisation de bassins d'emplois dans les espaces ruraux...

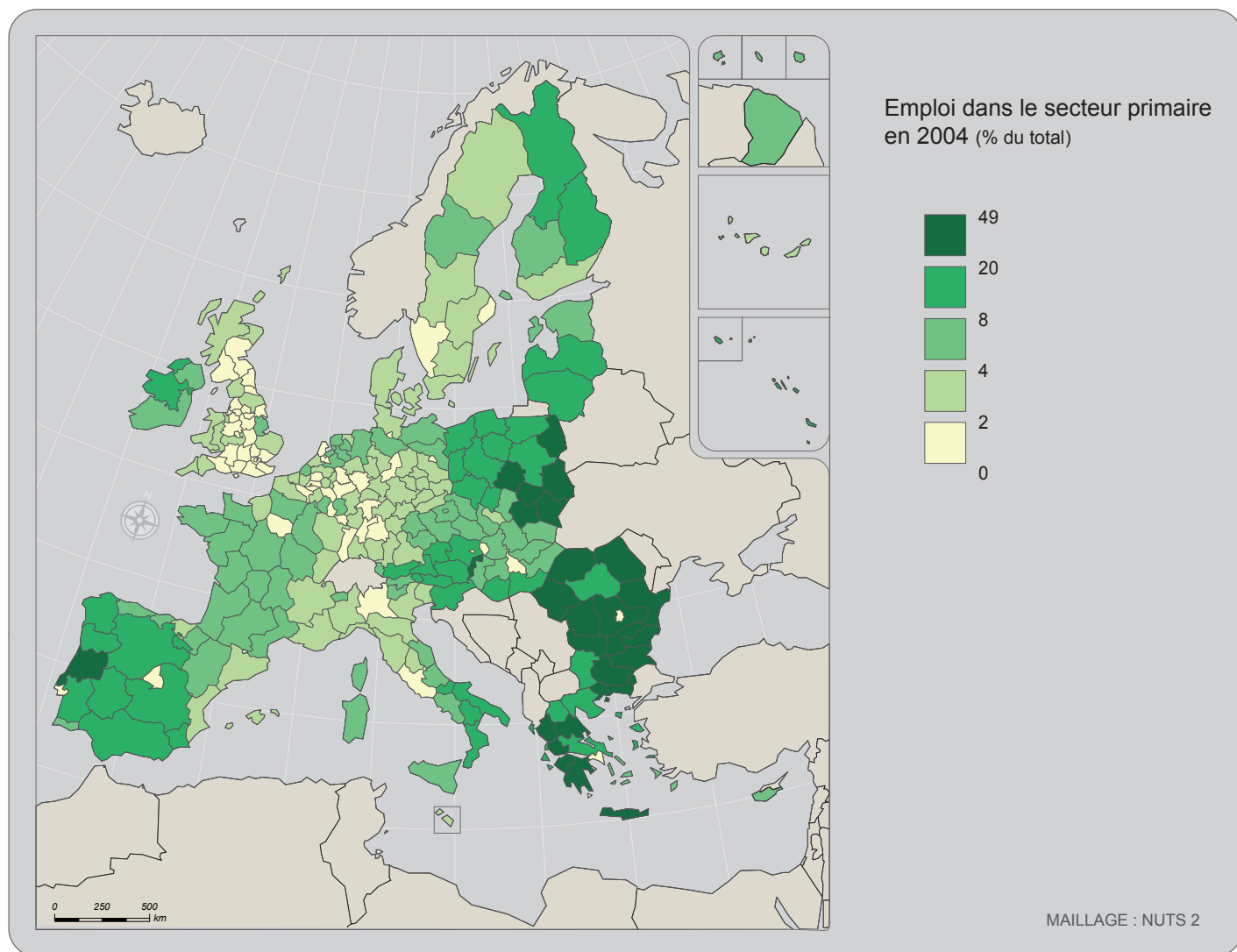
- La comparaison des cartes de l'emploi dans les secteurs primaire et agro-alimentaires délivre des conclusions différenciées de la situation des régions européennes. L'importance de l'emploi du secteur primaire est très hétérogène dans les régions de l'Union européenne. Si son importance, dans la structure de l'emploi, est fondamentale en Europe de l'Est (notamment en Roumanie, Bulgarie, dans l'est polonais et le sud-ouest grec), avec une part supérieure à 20 % de l'emploi total (vert foncé sur la carte), il reste cependant mineur sur toute une bande centrale européenne où ces mêmes taux d'emplois sont généralement inférieurs à 5% de la main d'œuvre employée (jaune et vert clair sur la carte).

- La carte représentant la part de l'emploi dans l'industrie agro-alimentaire montre un autre portrait de la situation. Les effectifs employés sont tout d'abord plus faibles. Au regard de la répartition spatiale de l'emploi dans le secteur primaire, on observe que le phénomène adopte une toute autre logique : dans la plupart des pays de l'Union européenne, des ensembles de régions tendent à se démarquer des autres de part leur niveau de spécialisation. Ainsi le nord-ouest polonais, le sud hongrois, l'ouest français, le centre espagnol, le sud tchèque sont représentés par des taux d'emploi dans ce secteur deux à trois fois plus élevés que celui du reste des régions de leur propre État.

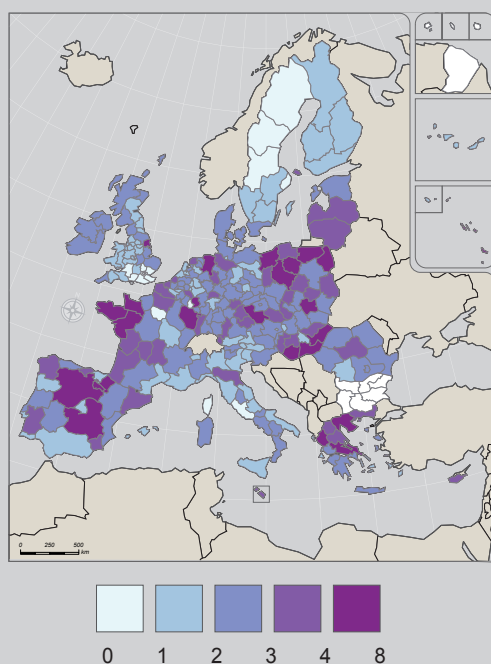
- La carte des agriculteurs ayant une autre activité rémunératrice (ie hors agriculture) illustre la diversification croissante de l'économie rurale ainsi que le changement progressif de mode d'exercice de la profession agricole. Cette évolution se caractérise par une part de plus en plus importante des activités non agricoles exercées par les agriculteurs (vente directe à la ferme, artisanat, tourisme...). En moyenne, 36.4% des agriculteurs européens exercent une autre activité que leur activité agricole. Ce chiffre est particulièrement notable en Europe centrale, du Nord, et dans les Nouveaux Etats Membres où entre 30 à 50% des agriculteurs exercent une autre activité économique. En Europe du sud l'activité mono-agricole, plus traditionnelle, est toujours dominante. Cette carte, rapportée à celle sur la part de l'emploi dans le secteur primaire illustre le renouveau d'une activité économique diversifiée dans les zones rurales et la part décroissante que l'agriculture y représente dans certaines régions européennes.

Références : Commission Européenne, Rural Development in the European Union - Statistical and Economic Information - Report 2007, Décembre 2007.
http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/rurdev2007/index_en.htm

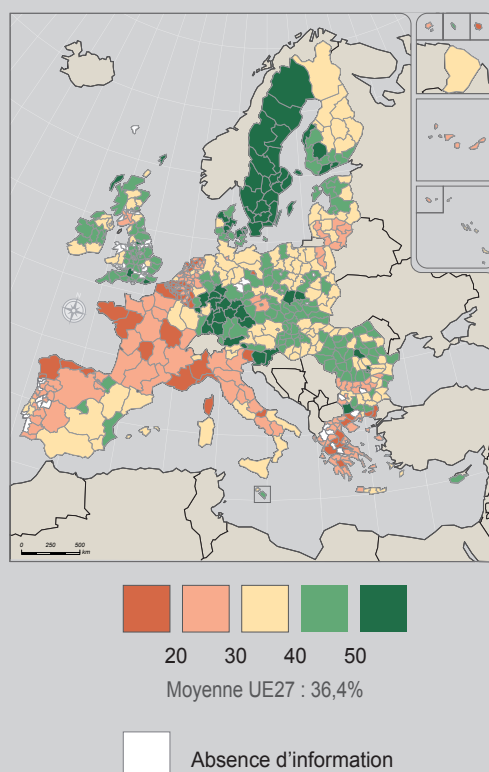
L'emploi agricole, 2005



Emploi dans le secteur agro-alimentaire en 2006 (% du total)



Part des agriculteurs ayant une autre activité rémunératrice en 2005 (hors agriculture)



Même si l'emploi agricole reste plus important dans les zones rurales qu'ailleurs, la place de l'agriculture dans les économies rurales est variable. Dans certains cas, l'agriculture structure des filières locales qui sont déterminantes en termes d'emplois, de valeur ajoutée, voire de production d'aménités environnementales et culturelles. Dans d'autres cas, elle occupe une surface importante, consomme des ressources naturelles, contribue à des équilibres économiques européens, mais influence moins directement l'économie locale. Les situations peuvent se combiner et sont à analyser par rapport aux modalités d'exploitation, d'occupation des terres et à l'importance d'autres activités.

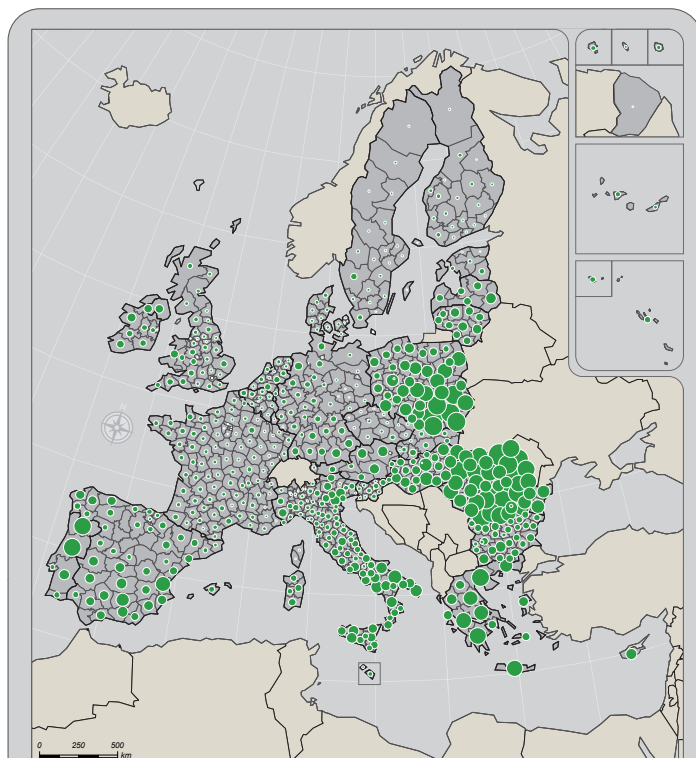
- La carte des structures des exploitations agricoles révèle des configurations très contrastées à travers les territoires de l'Union européenne. L'Europe de l'est (Pologne orientale, Hongrie, Roumanie et Bulgarie) est caractérisée par le grand nombre et la faiblesse économique de ses exploitations. L'Europe méridionale (Portugal, sud espagnol, Italie et Grèce) est décrite par une quantité conséquente d'exploitations dont la production est assez robuste. Enfin, l'Europe du nord-ouest (Allemagne, Iles Britanniques, Benelux et France) présente un faible nombre d'exploitations dont la production est néanmoins définie par une très forte valeur ajoutée.

- Ces cartes soulignent la nécessité d'une approche géographique différenciée de politiques d'aide à la production ou d'aide aux exploitants agricoles.

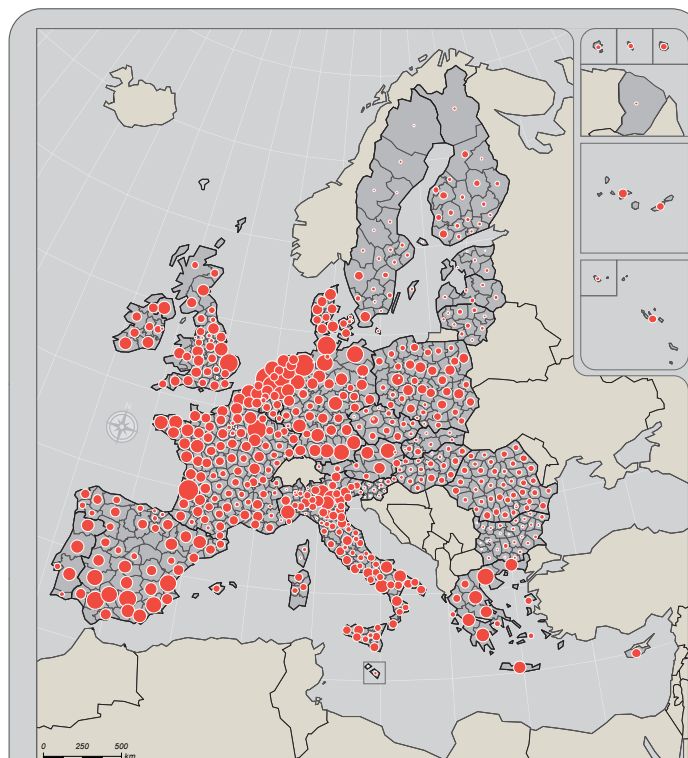
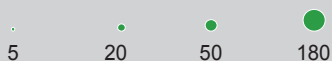
Références : Commission Européenne, Rural Development in the European Union - Statistical and Economic Information - Report 2007, Décembre 2007.

http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/rurdev2007/index_en.htm

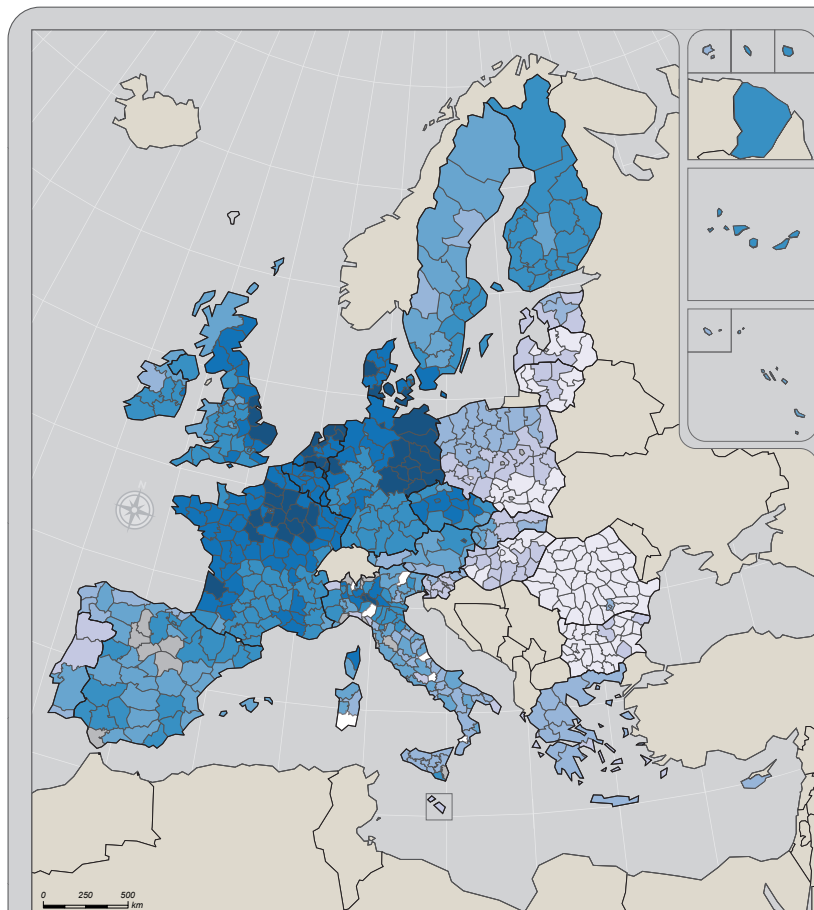
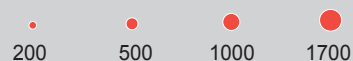
Structure des exploitations agricoles, 2005



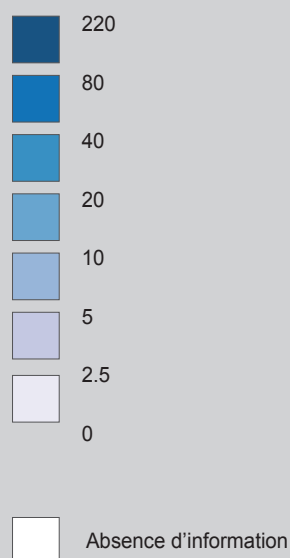
Nombre d'exploitations (milliers), 2005



Production totale des exploitations agricoles
(Milliers d'ESU*), 2005



Poids économique moyen des
exploitations agricoles (ESU*), 2005



(*) Unité de mesure de la taille économique d'une exploitation agricole

